

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le poids des impôts et la capacité contributive, par M. Maurice Ansiaux. — L'épargne dans quelques pays depuis la crise, par M. Paul Berryer. — Chronique : Le marché des céréales en avril 1937. — Statistiques.

LE POIDS DES IMPOTS ET LA CAPACITÉ CONTRIBUTIVE

par M. Maurice Ansiaux,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Lorsque les charges fiscales d'un pays deviennent très lourdes, on dit couramment qu'elles excèdent la capacité contributive de ses habitants. Supposez cette affirmation fondée, il est évident qu'elle équivaut à la condamnation de la politique du Gouvernement qui a majoré les impôts plus que de raison. Condamnation assurément sévère. Elle implique les griefs les plus sérieux : gaspillage des deniers publics, mauvaise gestion des affaires de l'Etat, extension démesurée des services gratuits ou semi-gratuits que la Puissance publique rend aux citoyens ou — ce qui est pis encore — à certaines catégories de citoyens, absence ou du moins insuffisance de contrôle des dépenses, déséquilibre entre les revenus des particuliers et les exigences financières d'une collectivité gouvernée par des incapables dénués de l'esprit de prudence et de mesure.

Encore faudrait-il, avant de souscrire à cet acte d'accusation, résoudre la question de savoir ce qu'il faut entendre par les forces contributives d'une nation. Les auteurs ne s'arrêtent guère à éclaircir cette expression quand d'aventure ils en font usage et la presse quotidienne, qui l'emploie copieusement dans certaines circonstances, cherche moins encore à en donner une définition précise. D'une manière générale, la critique identifie les impôts pesants et désagréables avec une taxation frisant la confiscation. Il est toutefois intéressant d'y regarder de plus près et c'est ce que nous allons entreprendre de faire. La

tentative, il est vrai, est assez chanceuse, car une notion comme celle de la capacité contributive est assurément confuse et n'éveille point dans tous les esprits une image identique, aux contours nettement dessinés. Il est même certain que la notion varie suivant que l'on considère un impôt déterminé, un groupe d'impôts de même caractère tels que les impôts directs ou l'ensemble de la fiscalité d'un pays. De plus, comme beaucoup d'impôts sont répercutés, c'est-à-dire ne sont pas définitivement supportés par ceux qui en versent le montant aux agents du fisc, il est malaisé d'en confronter la charge avec les revenus des contribuables.

* * *

Choisissons d'abord le cas le plus simple qui est celui d'un impôt déterminé, abstraction provisoirement faite de tous les autres. Et pour commencer, arrêtons-nous à un type d'impôt dont la répercussion est généralement reconnue, c'est-à-dire l'impôt indirect. Le producteur d'alcool, par exemple, est très lourdement frappé. Mais il essaiera d'alléger la charge qui, de ce chef, pèse sur son établissement en la transportant sur les épaules du consommateur, cela par le procédé bien simple de la hausse du prix. Seulement la hausse du prix de l'alcool, si elle est importante, ne peut manquer d'en faire fléchir la demande. Le rejet de l'impôt sur le consommateur ne libère donc qu'imparfaitement l'industriel taxé. En élevant

le prix de l'alcool du montant intégral de l'impôt, ce producteur se verrait dans l'obligation de restreindre la fabrication, en sorte que la quote-part des frais généraux incorporée dans le prix de chaque hectolitre d'alcool deviendrait forcément plus importante. Ainsi, quand, d'une manière générale, la demande d'un produit est élastique — c'est-à-dire réductible en cas de hausse du prix — la vente se restreint dans une mesure qui varie avec le degré même de cette élasticité. Dans de telles conditions, le producteur ne peut se soustraire, comme il s'en flattait peut-être, à l'obligation de supporter définitivement une part au moins de l'impôt qui le frappe. Comme la majorité des biens sont l'objet de demandes plus ou moins élastiques, il est clair que les impôts indirects : accises, droits de douane, taxes de transmission, sont, pour la plupart, de nature à entamer le bénéfice brut des producteurs et aussi des commerçants.

Cela étant, quand ces impôts peuvent-ils être réputés excessifs ?

A première vue, il semble que l'on puisse dire que ces impôts sont excessifs chaque fois qu'ils constituent en perte les producteurs ou les commerçants. Toutefois, ce serait oublier que le coût de production n'est pas identique pour toutes les entreprises similaires. Les plus favorisées ou les mieux conduites sont encore en mesure de gagner de l'argent, tandis que les autres en perdent. Ainsi, les entreprises qui étaient à la marge peuvent être éliminées sans que s'ensuive une débâcle générale. La réponse à donner à la question ci-dessus posée devient dès lors des plus malaisée. Faut-il dire que la capacité productive est dépassée quand la moitié ou le tiers des entreprises subit des pertes du chef de la contraction de la demande de leurs produits, contraction provoquée par l'incidence de l'impôt sur le consommateur ? Pareille assertion serait évidemment tout à fait arbitraire.

Notre sentiment est qu'en général, une limite de ce genre ne saurait être tracée avec précision. D'une part, la fiscalité trop dure peut avoir l'effet inattendu d'assainir l'économie en faisant disparaître des entreprises à outillage désuet, à direction défectueuse ou à constitution financière malade. D'autre part, elle peut, au contraire, enrayer l'essor bienfaisant d'une industrie, d'une culture ou d'un commerce. La conclusion à tirer de là est que le législateur et le fisc doivent étudier attentivement chaque situation avant de décréter des charges nouvelles susceptibles d'être dommageables si elles sont massives, mais pouvant être inoffensives ou même utiles si elles sont mesurées (1). La même règle doit s'appliquer aux régies, toujours prêtes à céder à la tentation qui guette tout monopoleur de vendre trop cher et qui vendent moins, faute de savoir ménager le consommateur. En pareille occurrence toutefois, c'est la régie elle-même qui supporte une partie des conséquences de ses propres

(1) Rappelons que, suivant les Anglais, l'impôt doit être gradué d'après ce que le commerce peut supporter : *What the trade will bear*.

fautes puisqu'elle voit fléchir les ventes de ses produits ou de ses services. La leçon peut lui être profitable.

* * *

Si maintenant nous envisageons les impôts directs qui ne se répercutent pas aisément, la question qui se pose est tout autre que la précédente. L'impôt général sur le revenu, l'impôt successoral nous serviront ici d'exemples.

Un mot d'abord des possibilités de répercussion. Ici, il ne s'agit pas d'une incidence précise et presque automatique comme il est de règle pour les impôts indirects. Néanmoins le rejet partiel sur autrui des contributions directes, lorsque trop lourdes, se produit du fait de la diminution des ressources des assujettis à ces contributions. L'*income tax* ou la *supertax* atteignent-elles des pourcentages exagérés, les revenus des contribuables anglais si durement frappés s'amenuisent, le *net* s'écarte fortement du *brut* et le pouvoir d'achat faiblit des citoyens trop fortement rançonnés. Il y a compensation, dira-t-on, puisque l'Etat dépensera en leur lieu et place les sommes qu'il a prélevées sur leurs revenus. Nous reviendrons plus loin sur cette réplique quelque peu simpliste.

Au surplus, l'inconvénient qu'il faut mettre en lumière n'en subsiste pas moins. Il consiste exactement en ce qu'un impôt direct trop lourd réduit la demande d'une série d'articles que les contribuables surtaxés par cet impôt consommaient plus largement avant qu'il eût été porté à un taux excessif. Ce peuvent être des articles de luxe ou de confort, parfois des biens presque indispensables. Comme plusieurs branches de production et de commerce souffriront simultanément de la restriction des demandes, il est possible que chacune d'elles prise à part ne soit pas fortement atteinte, mais on conçoit aussi qu'une régression des affaires prenne le caractère d'une dépression étendue assez prononcée pour que l'exagération des impôts directs puisse être envisagée comme ayant dépassé la capacité contributive du pays. En l'espèce, tout est question de degré, de mesure. C'est la dose, comme on dit en thérapeutique, qui est ici le facteur essentiel.

* * *

Ce qui vient d'être dit d'un impôt déterminé — direct ou indirect, il n'importe — est certainement plus vrai encore si l'on considère un ensemble fiscal, comme les impôts indirects, les impôts directs, les impôts sur les actes juridiques constatant la transmission des biens (2). Une élévation démesurée des taux d'imposition de tout un groupe doit assurément amplifier les répercussions qui viennent d'être signalées. Dans ce cas, apparaît déjà un phénomène plus inquiétant, c'est une diffusion générale des charges

(2) Cette dernière catégorie d'impôts est rangée par GASTON JEZE dans le groupe des impôts semi-personnels où s'inscrivent aussi les impôts sur le travail. (Cf. *Cours de Finances publiques*, 1935-1936, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Pichon et Durand-Auzias, p. 178.)

fiscales sur la population entière, à des degrés qui varient sans doute suivant l'élasticité plus ou moins forte ou l'inélasticité des diverses demandes. De là, le sentiment qui se répand dans toutes les classes sociales que les charges publiques sont devenues insupportables et que l'incidence de ces charges sur le coût de la vie l'a rendu de plus en plus onéreux. Remarquons aussi que la lutte qui s'est déchaînée entre producteurs, intermédiaires, consommateurs, disons même entre tous les citoyens, pour rejeter les uns sur les autres la surcharge de source fiscale qui grève les prix contribue singulièrement à accroître le malaise social.

Il n'y aurait encore que demi-mal si la hausse des taux d'imposition se limitait à ce que nous nommons tout à l'heure un ensemble fiscal ou un groupe d'impôts. Il en va autrement si le poids des impôts s'alourdit dans tous les groupes à la fois. Et non seulement, en pareille occurrence, les citoyens se plaignent hautement du fardeau écrasant qu'ils doivent porter, mais d'autres conséquences « pathologiques » apparaissent que le moment est venu de considérer.

* * *

De ces conséquences qui trahissent un trouble profond, il en est une qui, à vrai dire, se manifeste déjà à la suite du relèvement excessif d'un seul impôt. Elle consiste dans le fait que la majoration du taux de cet impôt entraîne un fléchissement de son rendement global. Si on taxe à outrance le café ou l'alcool — autrefois le sel — la recette totale diminuera. La cause de pareil recul, c'est visiblement la contraction de la demande. La possibilité de substituer un bien moins imposé à un autre qui l'est trop peut certes provoquer ce phénomène ou du moins en augmenter l'intensité. En pareille occurrence, on peut dire que l'Etat se conduit aussi maladroitement que le détenteur d'un monopole comprenant mal son intérêt personnel et vendant si cher que beaucoup d'acheteurs se dérobent ou du moins réduisent leurs achats. La différence qui existe entre les effets du droit d'accise trop élevé et le prix de monopole immodéré, c'est que dans le cas de surélévation du taux de l'impôt, le mauvais calcul ne nuit pas seulement à l'Etat qui l'a fait, mais encore aux producteurs, aux commerçants qui n'en peuvent mais et finalement à tout le monde.

Il faut même dire plus : l'erreur du fisc s'est-elle bornée à surtaxer un seul article, le déficit éprouvé sur cet article est de faible importance relative si le budget est alimenté par de multiples recettes. Le mal devient grave, au contraire, lorsque, sous l'empire d'une fiscalité trop avide, les recettes globales sont en régression : on peut parler alors d'une lourde faute et d'un déficit budgétaire absolu, susceptible d'entraîner des conséquences redoutables. Il en est surtout ainsi dans l'éventualité où le budget précédent ayant été déficitaire en raison de l'excès des dépenses ou d'une dépression économique, le fisc essaye de réparer la brèche en obtenant du pouvoir législatif la majoration générale des taux des impôts.

Il y a lieu d'ajouter qu'en tout état de cause, semblable majoration, si elle est très accentuée, donne une impulsion dangereuse au développement de la fraude. Il n'est pas d'impôt qui ne soit sujet à la fraude. Il en est ainsi parce que la contrainte est le péché originel de la fiscalité. Les droits d'accise et autres taxes de consommation prêtent à la fraude autant que les contributions directes. Seulement « l'intensité » de celle-ci est naturellement accrue par l'importance du taux de la perception. Le contribuable n'est pas comparable à une matière inerte que l'on pourrait comprimer à volonté. Si, surtout, il a l'impression d'être menacé d'un prélèvement démesuré et qui approche de la confiscation, il perd le sentiment du devoir civique qui le détermine, dans des conditions normales, à payer l'impôt. La fiscalité trop avide provoque une crise morale inquiétante et amène le contribuable à ruser avec son oppresseur. Dans ces conditions, une part importante de la matière imposable échappe à l'emprise de l'Etat. La fraude devient une habitude et un art. Et comme elle risque toujours d'être découverte, elle peut prendre des formes détournées fort regrettables telles que l'exportation systématique des capitaux — même préventive — ou la translation à l'étranger de certaines productions nationales. Certes, le contribuable a une tendance excessive à se plaindre du poids des impôts lors même que ceux-ci sont indispensables pour assurer la défense nationale ou la justice sociale. Nous estimons néanmoins que la politique tribulaire la plus avisée consiste dans la modération de ses exigences ayant pour contre-partie la sévérité du châtement des fraudeurs. Impôt modéré et répression énergique des manœuvres ayant pour objet de l'é luder, voilà les deux conditions d'un rendement fructueux.

Quoi qu'il en soit, le développement des manœuvres frauduleuses entraîne naturellement pour l'Etat une perte de recettes, si bien qu'un système fiscal écrasant n'a pas seulement pour résultat un rendement inférieur du fait de l'élasticité générale des demandes qui est fonction du revenu global de la nation, mais encore parce que la matière imposable se dérobe le plus possible et par tous les moyens à la taxation. Tout au moins, en pareil cas, l'accroissement du rendement est-il très faible comparativement à l'augmentation du pourcentage que prélève l'Etat de la valeur des revenus ou des capitaux (3).

* * *

Comme dans la pratique, toutes autres choses ne sont pas égales, il peut se faire que la diminution du rendement d'un impôt, d'un groupe d'impôts ou de tout le système fiscal soit due non à la majoration des taux des prélèvements effectués par l'Etat sur les contribuables, mais à des circonstances indépendantes de la législation. Le fait est bien connu qu'une dépression économique affaiblit le pouvoir d'achat des habi-

(3) On pourrait parler, sous ce rapport, d'une loi du rendement décroissant des impôts lorsque les taux de ceux-ci dépassent la limite rationnelle.

tants d'un pays éprouvé par un tel fléau. La guerre, les troubles intérieurs ont une action bien plus nuisible encore à cet égard. L'établissement, à l'étranger, de droits d'entrée très élevés, de contingentements et *a fortiori* de prohibitions d'importation affaiblit assurément le pouvoir d'achat des exportateurs nationaux et de tout le personnel qui directement ou indirectement est au service de l'exportation. Dans de telles conditions, la régression des recettes n'est sans doute pas due à l'aggravation des impôts. Mais elle trahit tout de même le défaut de souplesse du régime fiscal qui devrait être, grâce à une politique de prévoyance, susceptible de s'adapter à l'abaissement accidentel — parfois même durable — des forces contributives de la nation. En d'autres termes, les dépenses de l'Etat, au cours des périodes normales ou prospères, doivent rester en deçà des possibilités fiscales et permettre la constitution de réserves. Ici notre problème s'élargit et change de caractère : une indication sommaire était cependant utile à ce propos ; l'importance n'en échappera point au lecteur.

D'autre part, il conviendrait de compléter les observations précédentes en faisant remarquer que l'abus peut consister non dans l'exagération des taux d'imposition, mais dans la multiplication trop grande des impôts différents, ce qui peut entraîner soit directement la double imposition, soit indirectement des incidences multiples sur les mêmes redevables et, d'une façon générale, répandre dans le public cette sensation d'intolérable surcharge dont il a été question plus haut.

* * *

La diminution du rendement global des impôts n'est pas le seul indice de l'excès de la charge qu'ils représentent. Il en est d'autres parmi lesquels il faut citer en premier lieu le trouble qu'il jette dans le commerce extérieur de la nation. L'impôt écrasant porte atteinte à la capacité d'exportation en augmentant les prix de revient et en affaiblissant, en conséquence, la possibilité de résister à la concurrence sur les marchés du dehors. Pour les mêmes motifs, il favorise l'importation ou plutôt il la favoriserait si, le plus souvent, les producteurs de l'intérieur n'obtenaient du Gouvernement l'établissement de droits d'entrée ou, s'ils existent déjà, leur élévation. La recrudescence du protectionnisme, surtout s'il est généralisé, est d'ailleurs une politique désastreuse en ce qu'elle diminue, en fait, le pouvoir d'achat effectif de beaucoup de consommateurs et restreint leur aptitude à payer des impôts. On peut même dire qu'elle est illusoire chaque fois qu'elle ne s'accompagne point d'un effort de compression des frais de production et de renaissance économique. A-t-elle simplement pour conséquence le *dumping*, elle occasionne souvent des « pertes de substance » qui amoindrissent forcément la capacité contributive. On voit que tout cela s'enchaîne et démontre le grand péril d'une fiscalité insatiable. Celle-ci peut encore diminuer la force productive des travailleurs si elle les prive, par des mesures

maladroites, de ce qu'ALFRED MARSHALL nommait si bien le « nécessaire de la productivité » (*necessaries for efficiency*). L'effet sera pire encore si le coût du nécessaire pour l'existence monte plus que les salaires. L'avidité fiscale peut aussi détruire des capitaux lorsque, par exemple, les prélèvements effectués sur les successions représentent une somme de valeurs supérieure à celle des épargnes nouvelles. Si elle ne va point jusque-là, elle pourrait tout au moins ralentir la capitalisation nette du pays et entraver ainsi le progrès économique (4). Ou bien, c'est l'émigration des capitaux, si difficile à conjurer, qui est à craindre. De plus, une politique financière qui aboutit à troubler l'équilibre de la balance des comptes est, on ne le sait que trop, susceptible d'engendrer des perturbations monétaires. Enfin, si les impôts sont aggravés sans cesse et multipliés sans mesure, ce sont de véritables émeutes et même des révoltes à main armée qu'il y a lieu de redouter.

* * *

Les indices de « surimposition » qui viennent d'être successivement envisagés laissent paraître nettement le mal en montrant clairement les néfastes conséquences qu'entraînent parfois les aberrations financières du Pouvoir. Tout s'obscurcit, au contraire, lorsque pour éviter ces conséquences trop visibles, il se livre à des manipulations monétaires ou abuse du recours à l'emprunt. Nous n'examinerons pas ici la question de savoir s'il est possible de ne point recourir à de tels moyens pour sortir d'une situation réputée inextricable. Ce qu'il importe de faire ressortir, c'est que souvent la limite normale de l'imposition a été, en de telles circonstances, non seulement approchée, mais atteinte et même dépassée. S'il en était autrement, il semble bien que le Gouvernement s'abstiendrait soit de jeter le trouble dans les transactions en altérant l'étalon des valeurs, soit de grever les générations futures par une augmentation immo-dérée de la Dette publique. Sans doute, le Gouvernement peut-il préférer à une majoration d'impôts encore tolérable la dépréciation de la monnaie ou l'emprunt à outrance (5). Le souci de sa popularité

(4) Nous avons écrit ailleurs que sous notre régime actuel de répartition, la capitalisation tend à être disproportionnée à la consommation dans les pays riches au cours des périodes de prospérité. (Cf. *L'inflation du crédit et la prévention des crises*, Paris, Dalloz, 1934, chap. XI, p. 185.) Il va sans dire que dans ces pays riches et pendant ces périodes de prospérité, l'impôt pourrait difficilement, malgré la bonne volonté du législateur, susciter l'excès contraire. Par contre, le danger apparaît grand et immédiat dans les contrées où la richesse privée est médiocre et l'épargne à peine suffisante — *a fortiori* si elle est insuffisante — pour maintenir et développer la puissance productive. Ces contrées seront alors à la merci des capitalistes étrangers dont le concours est toujours onéreux. Les remarques faites au texte ne s'appliquent pas au prélèvement sur le capital — appelé par les Anglais *Capital levy* — qu'on avait proposé d'établir au lendemain de la grande guerre pour faire la « purge » des dettes publiques. Toute réserve faite sur le caractère plus ou moins pratique de semblable mesure, elle n'aurait pas eu pour effet d'opérer un retranchement sur les capitaux nationaux. Il s'agissait uniquement de liquider des pertes subies et irréparables en remboursant les prêteurs des capitaux énormes dépensés durant les hostilités. On a préféré, à peu près partout, faire retomber ces pertes sur les porteurs de monnaie ou de titres de crédit libellés en monnaie. Il n'y a eu qu'une différence dans le mode de répartition et si l'on veut d'incidence des dites pertes entre les citoyens (abstraction faite, bien entendu, des sommes remboursées par l'Allemagne). Il est permis toutefois de penser que plus simple, le procédé adopté était moins équitable.

(5) Il advient assez fréquemment, reconnaissons-le, qu'un Gouvernement, désireux de ménager les redevables, emprunte sans excès quand il pourrait créer un impôt nouveau vu que la situation des finances publiques n'est nullement en péril. L'erreur n'en est pas moins condamnable.

peut lui dicter une politique aussi déplorable. Mais s'il connaît son devoir, il s'adressera aux contribuables et leur demandera de payer comptant. Cette attitude courageuse a été plus d'une fois celle du Gouvernement anglais : il est vrai qu'il pouvait compter sur le civisme de ses contribuables. Joignez qu'elle n'est pas seulement la plus honnête ; elle est aussi la plus habile. Car elle amène naturellement les Parlements et les Ministres à réduire autant que faire se peut les dépenses publiques afin de surcharger le moins possible les contribuables qui sont aussi des électeurs. Par où l'on voit que la droiture s'allie aisément à l'esprit d'économie.

Fait-on fi de l'une et de l'autre, la répartition des charges résultant des perturbations monétaires ou d'emprunts géants est livrée au hasard et marquée au sceau de l'injustice. L'exagération des emprunts publics a, en outre, une série de conséquences fâcheuses qu'il serait trop long d'énumérer et qui sont d'ailleurs bien connues. Quoi qu'il en soit, il est clair que les dérivatifs à l'aggravation des impôts sont pires que le mal auquel on a prétendu échapper.

* * *

Nous manquerions aux règles essentielles de l'impartialité si nous passions sous silence les critiques auxquelles est susceptible de prêter l'exposé qui vient d'être fait.

En premier lieu, on peut soutenir que l'atteinte portée à la capitalisation privée par des impôts très lourds qu'elle ne peut rejeter sur d'autres matières imposables n'est pas nuisible — au contraire — si l'Etat utilise le produit de ces impôts à une capitalisation publique, par exemple au rachat des chemins de fer, des mines ou des compagnies d'assurances. Force est d'avouer pourtant qu'un pareil procédé ressemble comme un frère à une expropriation sans indemnité. Il convient seulement de rappeler ici ce qui a été dit dans une note précédente, à savoir qu'il en va autrement quand il s'agit de rembourser des emprunts de guerre qui étaient indispensables à la défense commune des citoyens. Le prélèvement extraordinaire sur le capital est, en ce cas, comparable à l'impôt du sang que représente le service militaire obligatoire. Pour rétablir ses finances sur le pied de paix, l'Etat est bien obligé de prendre l'argent où il est et même de préférence chez les individus opulents qui, pour une raison quelconque, n'auraient pas payé de leur personne pendant la durée des hostilités. Répétons que cette hypothèse (6) n'a rien de commun avec celle de la nationalisation dont les frais seraient faits par des capitaux surimposés. L'emprunt est plus indiqué dans cette éventualité. Au surplus, la nationalisation est une opération de trop grave portée pour être entreprise à la légère : mais ceci nous éloigne de notre propos.

(6) Hypothèse à laquelle il faut assimiler celle des gros sacrifices que l'Etat prévoyant impose aux citoyens en vue de développer ses armements lorsque la paix est menacée.

Voici maintenant une seconde objection qui peut être opposée à notre thèse. La limite de la capacité productive serait essentiellement élastique. La raison en est, dira-t-on, que l'argent perçu par l'Etat rentre presque aussitôt dans la circulation privée, particulièrement sous forme de traitements de fonctionnaires, de subventions à des entreprises ou à des œuvres diverses, de remboursements qui viendraient à point nommé réapprovisionner le marché des capitaux monétaires. Et ainsi de suite. Autrement dit, l'impôt d'apparence excessive créerait des catégories nouvelles de contribuables ou renforcerait l'avoir de ceux qui le sont déjà. Nous tenons cette argumentation pour un sophisme. Sans doute les fonctionnaires nouveaux peuvent rendre des services. Si l'Etat achète du matériel de guerre, non seulement il procure des bénéfices aux entreprises construisant ce matériel et des salaires à leurs ouvriers, mais encore et surtout il apporte aux citoyens la sécurité qui leur manquait ou du moins il la porte à un degré de plénitude qu'elle n'atteignait point antérieurement. Seulement, il ne faut jamais perdre de vue la distinction qui s'établit naturellement entre la production directe et la production indirecte. C'est la première seule qui donne satisfaction aux besoins matériels de toute première nécessité. Il peut être fort utile à un pays d'avoir en pleine paix des canons, mais il est indispensable pour lui d'avoir du pain et du beurre. Il importe donc de pourvoir avant tout à la production de ce qui est rigoureusement nécessaire. En multipliant les fonctionnaires, on peut réduire à l'excès le nombre des cultivateurs, anémier le service des transports, mettre en péril les industries de finissage. Ici aussi se pose une question d'équilibre. Si l'Etat frappait trop durement les producteurs de charbon ou de blé afin de subventionner généreusement les peintres, les musiciens ou les chercheurs scientifiques, il provoquerait une insuffisance grave des choses absolument et immédiatement nécessaires ou, ce qui revient à peu près au même, il ferait monter dans une mesure dangereuse les prix de ces choses.

Il faudrait ajouter à cette réplique que l'argent qui entre dans les caisses de l'Etat met un certain temps moyen à en sortir et surtout à se traduire par de nouveaux revenus imposables. Nous l'avons dit maintes fois : n'oublions jamais l'action du temps dans les études relatives à la circulation monétaire ainsi qu'à la formation ou à l'emploi des revenus.

Troisième objection. On nous dira : ne croyez pas que les lamentations des contribuables soient toujours l'indice infallible d'un débordement de la fiscalité. D'accord. Mais nous avons eu soin de le faire observer plus haut. *Quid* cependant de l'exportation des capitaux ? Il n'est pas douteux, n'est-ce pas, qu'elle a pu être déclanchée par d'autres mobiles que la trop lourde charge de l'impôt. Assurément. Et il est exact de faire remarquer que cette exportation est plus d'une fois consécutive à des craintes de socialisation sans indemnité ou d'exagération future des impôts,

aux ravages d'une crise économique, à l'attraction d'une rémunération plus large des capitaux à l'étranger, ou du caractère plus modéré de la taxation dans telle ou telle autre contrée. Toutes ces possibilités doivent être admises. Mais on remarquera que l'appréhension de la surimposition est l'une de ces possibilités : il appartient donc aux gouvernants, s'ils veulent que les capitaux ne s'enfuient pas à tire d'aile, de ne pas répandre, chez leurs détenteurs, d'inutiles inquiétudes ou de ne pas manœuvrer de façon à les faire naître. La modération fiscale reste donc, quoi qu'on en puisse dire, un précepte indiscutable de sagesse politique.

* * *

Une question particulièrement délicate est encore à examiner. C'est celle des rapports qui existent de façon indéniable entre la capacité contributive et la répartition des charges fiscales. En termes plus précis, il y a lieu de se demander si les impôts ne sont pas mal répartis en ce sens que certaines catégories de contribuables seraient ménagées et d'autres accablées par la législation fiscale. Question difficile à résoudre, car elle porte en réalité sur l'incidence des impôts ; or, il est souvent malaisé de démêler quels sont les véritables payeurs de ceux-ci. Dans le cas de la diffusion, la solution de ce problème devient même tout à fait impossible. Il règne pourtant une opposition très nette, du point de vue où nous nous plaçons maintenant, entre la politique fiscale de l'économie bourgeoise ou capitaliste et celle de l'économie démocratique. La première affiche ses préférences pour les impôts réels, la seconde pour les impôts personnels. La première estime que si l'on veut prendre l'argent où il est, c'est chez les grandes masses qu'on le trouvera et non chez une poignée de gens fortunés ; la seconde est convaincue, au contraire, que l'argent est chez les riches, non chez les pauvres. Nous n'avons nullement l'intention d'évoquer ici cette controverse dans toute son ampleur. Mais il n'est pas douteux qu'elle a des points de contact avec la matière que nous étudions : la capacité contributive. Il n'est pas possible de les ignorer.

Dans son *Cours de Finances publiques* (7), notre éminent collègue GASTON JÈZE, de la Faculté de Droit de Paris, fait observer « qu'à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, l'opinion dominante était favorable aux impôts de consommation sur les objets de première nécessité à raison de leurs conséquences sociales. C'est une excellente chose, disait-on, car l'impôt contraint les classes laborieuses à être plus sobres, à travailler davantage et plus longtemps, afin de gagner leur vie. Tout le monde en profite : l'ouvrier qui, par sa sobriété et son travail plus actif, améliore sa condition ; l'employeur qui voit ainsi les salaires diminuer et les prix de revient s'abaisser ; la collectivité enfin, qui a intérêt à une plus grande production. » Et M. Jèze ne manque pas d'ajouter : « Aujourd'hui, ce sont des raisons d'ordre

(7) *Op. cit.*, p. 20.

social très différentes que l'on invoque ordinairement contre les impôts de consommation ». Nous avons connu jadis un industriel belge qui se prononçait en faveur de l'impôt unique sur les salaires, estimant que ceux-ci se relèveraient automatiquement dans la mesure voulue pour assurer aux ouvriers la satisfaction de leurs besoins de première nécessité. Il serait inutile de réfuter longuement ce raisonnement : rien n'est moins certain que ce redressement automatique des salaires, surtout immédiat. Une argumentation de ce genre dissimule à peine le désir de réduire au minimum la rémunération du travail et de traiter les ouvriers comme des esclaves. Ou si l'on préfère s'exprimer ainsi, elle nous ramène à cette vieille thèse de Ricardo qui, sous la plume de Lassalle, était devenue la *loi d'airain des salaires*.

Il est évident qu'un impôt conçu de la sorte aurait pour effet d'accabler les classes laborieuses et de leur faire porter, en définitive, une part excessive et trop pesante pour elles du fardeau fiscal. Et il n'est que trop naturel que la démocratie sociale se soit appliquée à renverser le système et s'efforce d'y substituer une politique financière radicalement opposée ayant pour objet non seulement de frapper surtout les classes riches, mais encore de développer les dépenses sociales de l'Etat et de faire supporter ce surcroît de charges publiques parfois très lourd par les contribuables jouissant des plus gros revenus. Dans l'un comme dans l'autre de ces deux systèmes ennemis, il est visible que la limite de la capacité contributive est largement dépassée. Dans le premier, le régime de l'impôt exclusif ou du moins principal sur les masses tend à réduire le monde des travailleurs à la misère et à rendre toute amélioration de leur sort absolument impossible. Dans le second se manifeste la tendance inverse à l'appauvrissement des contribuables riches et à la confiscation partielle de leurs capitaux. On en arrive ainsi, de part et d'autre, à des résultats d'une incontestable gravité économique. Du point de vue économique, en effet, c'est-à-dire non sentimental, non émotif, mais dominé par le souci majeur de la production — et donc productiviste, comme disait ERNEST SOLVAY — la guerre fiscale au Capital peut être aussi désastreuse que la guerre fiscale, si impie soit-elle, au Travail. Tout au moins pour empêcher une catastrophe, l'Etat devrait-il organiser la capitalisation sur de nouvelles bases : mais nous sommes encore loin d'avoir, à cet égard, des solutions pleinement satisfaisantes, rassurantes et donnant des garanties sérieuses de permanence.

* * *

La conclusion de l'étude qui précède est claire. On a vu quels sont les périls auxquels l'Etat et la nation s'exposent lorsque, par une exagération des impôts, sont dépassées les bornes de la capacité contributive soit de la collectivité prise dans son ensemble, soit de telle classe sociale indispensable — ou actuellement encore indispensable — à la vitalité nationale. Disposer de la maîtrise des finances publiques, ce

n'est pas avoir en mains un instrument d'une puissance illimitée. A cet égard, les hommes politiques, qu'ils soient révolutionnaires, réformateurs, conservateurs ou réacteurs, s'abandonnent trop volontiers à des illusions qui ne sont jamais inoffensives. On a dit maintes fois qu'au rebours des particuliers, l'Etat doit régler ses recettes sur ses dépenses. En réalité, il y a une bonne part de fantasmagorie en cette formule. Bien des chefs d'Etat, autocrates et démagogues surtout, ont cru naïvement à leur toute-puissance et plus particulièrement à la possibilité de dépenser sans compter les deniers publics, imaginant que l'impôt, l'emprunt, les taxes de tout genre, les confiscations, les amendes rempliraient régulièrement les caisses du Trésor au fur et à mesure qu'ils les videraient. Il est déjà bien remarquable que l'Etat moderne puisse se procurer de façon régulière les sommes énormes que requièrent les services publics étendus et onéreux comme ils le sont aujourd'hui, les

secours aux chômeurs, les contributions aux assurances sociales, les subventions de toute sorte, les intérêts et l'amortissement des emprunts de paix et de guerre. Que l'on ne perde pas de vue, au surplus, le fait que la plupart des réformes sociales, sans en excepter les plus sympathiques, les plus justes, les plus urgentes, représentent presque toujours pour l'Etat un surcroît de dépenses parfois énorme. Que l'on n'oublie pas, d'autre part, que les réformes trop radicales et trop précipitées prennent figure de révolution, sèment le désordre et suscitent des contre-attaques et on se convaincra que la politique la plus sûre est celle du progrès graduel des institutions et des lois se poursuivant parallèlement à celui des forces économiques des peuples et à l'évolution des idées. Il est téméraire de vouloir transformer la société subitement à l'aide d'une fiscalité outrancière. Ici aussi reste profondément vrai le vieux, le banal proverbe latin : *Festina lente*.

L'ÉPARGNE DANS QUELQUES PAYS DEPUIS LA CRISE

par M. Paul Berryer,

Docteur en Droit.

Il n'est pas possible de considérer le problème de l'épargne sans commencer par préciser ce que l'on entend par ce terme qui comporte plus d'une acception. Il faut d'abord considérer chez celui qui épargne un certain défaut de consommation, la « non-dépense » d'une part de son revenu. Cet élément seul ne suffit pas (1). L'épargnant pourrait thésauriser cette part de revenu. Pour qu'il y ait épargne dans le sens complet du terme, il faut qu'en outre l'épargnant mette cette part de revenu non dépensé à la disposition de l'équipement national économique.

A son tour, cette expression, qui n'a pas un sens bien défini ou universellement accepté, demande une explication.

Si, sur une période d'un an, on considère d'une part toutes les activités économiques d'une nation, Etat, collectivités, sociétés commerciales, individus et d'autre part tous les budgets de ces mêmes personnes, on s'aperçoit que les activités économiques de ces communautés et individus (2) se traduisent pour les uns par une production de marchandises ou services qui dépasse leur consommation, pour les autres par une consommation qui dépasse leur production (3), pour l'ensemble par un excès de consommation ou de production. On s'aperçoit, d'autre part, qu'à ces activités correspondent des budgets en déficit et des budgets en excédent et pour l'ensemble un budget global en déficit ou en excédent. Sur le papier, toute consommation économique se traduit par une dépense et toute production économique se traduit par une recette (4). Signalons en passant que lorsque quelqu'un produit une marchandise qui ne se vend pas, il y a production non économique, c'est-à-dire gaspillage, c'est comme s'il la consommait lui-même. Il pourra ou bien ne pas l'inscrire au budget ou bien l'inscrire aux dépenses comme aux recettes.

(1) Il faut se dégager surtout de la notion très répandue de « sacrifice » chez l'épargnant. Elle n'a rien à faire ici. La grosse majorité de l'épargne est formée d'ailleurs par des personnes ou sociétés qui ne pourraient pas consommer leurs revenus.

(2) Pour les besoins de cette démonstration, il faut accepter de considérer le propriétaire d'un capital productif comme un producteur.

(3) Invalides, vieillards, enfants, etc.

(4) Pour les besoins de cette démonstration, nous ne considérons pas comme recettes les rentrées de créances, ni la consommation.

Comme, sous le terme de consommation, on comprend généralement la consommation immédiate ou rapide, les budgets globaux se traduisent chaque année par de très importants excédents de recettes et les activités économiques par de gros excédents de production. Ces excédents de production forment l'accroissement du capital national sous forme d'usines, de maisons, de routes, d'outillages, etc. Tout ce qui n'est pas de consommation rapide, tout ce qui se déprécie ou se consomme lentement est considéré comme capital. Mais il ne faut pas perdre de vue que le capital produit se consomme néanmoins chaque année. Qu'il serve à satisfaire directement des besoins collectifs ou individuels (routes, habitations) ou qu'il serve à économiser le travail ou à le rendre plus productif (outillage de production, de transport ou de commerce), le capital s'use ou se consomme chaque année. Pour le conserver au même niveau, une grande partie de ce que nous avons considéré comme un excédent de production doit servir au remplacement du capital hors usage.

Si nous complétons les budgets, nous ajouterons donc aux dépenses le capital devenu hors d'usage au cours de l'année budgétaire.

Le budget des dépenses étant ainsi complété, l'excédent des recettes du budget global se trouvera fortement réduit. Toutefois, en période normale, il y aura un excédent de recettes. Le résultat de toutes les activités économiques se traduira par un excédent de production, c'est-à-dire la formation d'un surplus de capital.

S'il existait dans une nation un grand budget global qui résumerait tous les budgets, il serait très simple de constater le montant de l'épargne de la nation, ce serait l'excédent de recettes, mais cela ne permettrait pas de savoir sous quelle forme cet excédent a été placé. Mais supposons l'existence d'une communauté ou tout prêt ou association de capitaux soit interdit. Celui qui ne consommerait pas tout son revenu serait tenu de mettre cet excédent à la disposition d'un organisme central, Caisse d'Epargne unique, qui le créditerait. Toute personne qui, au contraire, devrait dépenser plus que son revenu, soit

pour sa consommation propre, soit comme entrepreneur, serait tenue de s'adresser à cet organisme, soit qu'elle ait une créance ancienne envers lui, soit qu'elle lui demande une avance. On pourrait lire dans les livres de cet intermédiaire obligatoire et unique si, au cours d'une certaine période de temps, il y a eu augmentation ou diminution de l'épargne de la communauté. En supposant qu'il lui soit loisible de faire ses opérations de placement et de recevoir les excédents disponibles sous les formes multiples qui s'offrent à une société moderne, c'est-à-dire qu'il fasse non seulement des dettes et avances, mais des achats et ventes, son bilan révélerait tout l'endettement public et privé, tout le capital public et privé. L'excédent net d'actifs qui existe dans une société actuelle dans les mains privées aurait passé par cet intermédiaire. Ces actifs lui auraient été remis et en en créditant les déposants, il les aurait inscrits à son passif. Après quoi, il les aurait remis à la disposition soit des mêmes, soit d'autres personnes, en les inscrivant à son actif. Dans tous les cas où, ayant reçu des valeurs et n'ayant pas trouvé de bon emploi, il se serait borné à les créditer aux déposants sans les mettre à la disposition des entrepreneurs ou consommateurs, il y aurait eu, au préjudice de la communauté, élimination temporaire d'un pouvoir d'achat (thésaurisation).

Si, à défaut d'une telle organisation, on s'efforce néanmoins de rechercher dans les statistiques économiques courantes dans quelle proportion il y a eu épargne nouvelle dans le sens complet que nous avons défini, il faudra tourner ses recherches beaucoup plus vers les statistiques, sur la production du capital visible de valeurs réelles (5), que vers celles des capitaux-crédances qui paraissent, de par leur titre, se rapporter à l'épargne (6).

STATISTIQUES DES CAPITAUX-CREANCES.

Nous commencerons cependant, pour nous conformer à la ligne de conduite habituelle, par considérer ces dernières statistiques.

Dans les sociétés capitalistes actuelles, le capital reste en grande partie dans les mains privées, le particulier dispose comme il l'entend de la part de revenu qu'il épargne. C'est donc lui-même qui choisit sous quelle forme il va investir temporairement son pouvoir d'achat. Il peut acheter des valeurs réelles et courir le risque de leur plus- ou moins-value. Il peut céder son pouvoir d'achat à un tiers à qui il pourra le reprendre quand il en aura besoin. Mais, dans la pratique, il sera relativement rare que deux particuliers puissent faire coïncider leurs convenances réciproques sous ce rapport, c'est pourquoi, de tous

(5) Nouvelles industries, augmentations de stocks, construction de maisons, réparations d'immeubles, routes, chemins de fer, outillage, etc.

(6) Dépôts d'épargne, dépôts à terme, assurances, émissions, fonds de roulement, etc.

temps, il a existé des intermédiaires qui, d'une part, ont contracté avec les épargnants et, d'autre part, avec ceux qui pouvaient utiliser d'une manière productive le pouvoir d'achat temporairement inutilisable par l'épargnant lui-même. Le grand avantage de ces intermédiaires est qu'en contractant avec de nombreux épargnants, ils peuvent remplacer les versements qu'ils doivent restituer aux premiers par les versements des seconds et satisfaire ainsi sans difficultés les convenances de leurs prêteurs et de leurs emprunteurs. C'est grâce aux écritures de ces intermédiaires que nous avons des statistiques sur l'épargne.

Dépôts d'épargne.

Dans presque tous les pays, il existe des statistiques sur les dépôts reçus par les institutions d'épargne, mais elles ne sont pas parfaitement comparables entre pays, les unes ne comprenant que quelques grandes Caisses d'Épargne, les autres toutes. D'autre part, il y a des dépôts d'épargne dans d'autres institutions, notamment chez les banques commerciales, dans les sociétés de crédits agricoles, caisses système Raiffeisen, coopératives, etc. Le nom de l'institution qui les reçoit n'est certes pas un critère pour distinguer les dépôts d'épargne des dépôts bancaires. Sans entrer dans des considérations juridiques relatives à l'intention des parties, on peut considérer comme dépôts d'épargne : 1° tous les dépôts reçus par des caisses d'épargne; 2° tous les dépôts à terme, d'un mois au moins, reçus par des banques et des institutions financières.

Le dépôt bancaire lui-même ne peut d'ailleurs pas non plus faire l'objet d'une stricte définition, même dans les dépôts en comptes-chèques il peut y avoir une partie de dépôt d'épargne. Le seul moyen pratique de distinguer le compte à vue, monnaie-crédit, du dépôt d'épargne serait de ne pas lui allouer d'intérêt, ce qui est encore très loin d'être le cas dans tous les pays. Sous ces réserves, et sans comparer les montants mêmes des soldes dus aux déposants dans les différents pays, on peut, dans une certaine mesure, comparer les mouvements de ces soldes tels qu'ils sont reproduits par le bulletin mensuel de la Société des Nations. Nous constaterons que pour la période de 1926-1936 (7), dans les trente-quatre pays pris en considération, sauf deux, il y a augmentation et le plus souvent très sensible. On peut diviser les pays en deux groupes, ceux qui ont subi une interruption de crise dans l'augmentation continue (suivie d'une diminution) et ceux qui n'ont pas subi de diminution momentanée. Nous tenons compte des chiffres de fin d'année avec bonification d'intérêts, celle-ci pouvant être assimilée à un versement. Les interruptions qui ont eu lieu au cours d'une année, mais ont été couvertes en fin d'année, ne sont pas mentionnées comme interruptions (exemple Belgique en 1935).

(7) Qui se divise en une période d'essor (1926-1930) suivie d'une période de dépression.

Groupe de pays où l'augmentation est continue depuis 1926, sauf interruption (diminution) en :

Allemagne	1931
Argentine	1932
Australie	1930-1931
Autriche	1931
Chili	1930-1931
Danemark	1931-1932
États-Unis	1929, 1933
France	1936
Hongrie	1931
Pays-Bas	1935-1936
Pologne	1933, 1936
Luxembourg	1935-1936
Suède	1933
Suisse	1935-1936
Tchécoslovaquie	1933-1934, 1936
Uruguay	1931-1932, 1934

Groupe de pays où l'augmentation est continue depuis 1926 sans interruption.

Belgique
Bulgarie
Egypte
Espagne
Estonie
Finlande
Grèce
Indes néerlandaises
Japon
Lettonie
Nouvelle-Zélande
Portugal
Roumanie
Grande-Bretagne
Union Sud-Africaine
Yougoslavie

Au Canada, le montant des dépôts se maintient au même chiffre pendant toute la période; dans les dépôts à terme et même à vue, auprès des banques commerciales, on constate également une stabilité remarquable.

La Norvège est le seul pays où les dépôts soient en diminution constante pendant toute la période. Cette diminution se retrouve également dans les dépôts à terme auprès des banques commerciales à partir de 1929 jusqu'à l'heure actuelle.

Le tableau ci-dessous reproduit les montants en fin d'année dans sept pays, ainsi qu'un indice basé sur 1926 et un autre basé sur 1931, ce qui permet de comparer facilement les mouvements des deux moitiés de période à conjoncture différente.

FIN DE	ALLEMAGNE		BELGIQUE		ÉTATS-UNIS ÉTAT DE N.-Y.		FRANCE		GRANDE- BRETAGNE		PAYS-BAS		SUISSE								
	Montant en RM. millions	Indice en % de 1926 1931	Montant en fr. b. millions	Indice en % de 1926 1931	Montant en \$ millions	Indice en % de 1926 1931	Montant en fr. fr. millions	Indice en % de 1926 1931	Montant en £. millions	Indice en % de 1926 1931	Montant en Fl. millions	Indice en % de 1926 1931	Montant en fr. s. millions	Indice en % de 1926 1931							
															1926	1931	1926	1931	1926	1931	1926
1926	3.089	100	39	2.693	100	30	3.863	100	73	11.237	100	37	395	100	91	627	100	71	1.523	100	64
1930	10.400	336	107	7.653	284	84	4.792	124	91	23.570	210	78	423	107	98	805	128	91	2.019	133	85
1931	9.722	315	100	9.115	338	100	5.255	136	100	30.175	269	100	432	110	100	888	142	100	2.386	157	100
1932	9.917	321	102	9.813	364	108	5.314	138	101	33.669	300	112	461	117	107	958	153	108	2.628	173	110
1933	10.808	350	111	9.964	370	109	5.064	131	96	34.739	309	115	498	126	115	995	159	112	2.518	172	110
1934	12.356	400	127	10.452	388	115	5.154	133	98	36.040	321	119	537	136	124	1.024	163	115	2.752	181	115
1935	13.496	437	139	10.584	393	116	5.187	134	99	37.352	332	124	588	149	136	1.024	163	115	2.736	180	115
1936	14.303	463	147	11.902	442	130	5.243	135	100	34.448	307	114	644	163	149	(*) 1.024	163	115	2.656	174	111

(*) Estimation basée sur les plus importantes caisses d'épargne.

En France et en Belgique, 1926 était l'année de la stabilisation; dans ces deux pays, l'indice des prix ayant considérablement monté de 1926 à 1930, il ne faut pas perdre de vue que le pouvoir d'achat de la monnaie a varié. L'augmentation réelle en pouvoir d'achat est donc inférieure à ce qu'elle paraît de 1926 à 1930, tandis que de 1931 à 1934, non seulement pour la France et la Belgique, mais pour tous les pays, sauf les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, l'augmentation est supérieure puisqu'il y avait, durant la même période, augmentation du pouvoir d'achat de l'unité monétaire.

L'augmentation extraordinaire des dépôts allemands en 1926-1930 s'explique par la réduction survenue au moment de l'inflation (8), suivie d'une certaine réévaluation des dépôts.

Sauf l'Allemagne, qui est devenu pays débiteur depuis la guerre, les six pays ci-dessus sont des pays créanciers. Ce sont même, avec la Suède, les seuls pays créanciers, c'est-à-dire qu'ils ont, en période normale, une balance des paiements favorable qui doit les amener à placer une partie de leur épargne dans les autres pays pour qu'elle puisse continuer à avoir

(8) La stabilisation du mark ayant été faite à un trillion d'anciens marks pour un nouveau reichsmark, sans revalorisation les anciens dépôts auraient été réduits à rien.

un rendement convenable. Il est évident qu'en particulier pour ces pays, les dépôts de caisses d'épargne représentent une petite partie de l'épargne. C'est spécialement l'épargne populaire qui s'adresse à ces intermédiaires. Généralement, les Institutions d'Épargne proprement dites se divisent en une Caisse d'Épargne postale ou nationale, comme notre Caisse Générale d'Épargne, qui constitue un établissement de droit public et une série de Caisses d'Épargne plus ou moins privées, de plus en plus réglementées d'ailleurs. En général, le public ne fait guère de distinction entre elles, et cette dualité s'explique historiquement, du fait que la loi ne s'est intéressée à la petite épargne qui se faisait sous forme de dépôts que lorsqu'elle était déjà assez développée. Quoi qu'il en soit, on peut admettre que les fonds confiés à ces institutions représentent ce qu'on est convenu d'appeler « la petite épargne », c'est-à-dire celle qui est faite avec effort par des personnes qui se privent de satisfaire certains besoins actuels pour avoir l'assurance de satisfaire des besoins futurs plus indispensables. Le nombre de dépôts (9) existant dans les différents pays en est la preuve.

(9) Il est en général défendu à une même personne d'avoir plus d'un dépôt.

Le tableau ci-dessous indique en milliers le nombre officiel de l'Institut international de l'Épargne de ces dépôts, d'après l'*Épargne du Monde*, organe Milan.

PAYS	Date	INSTITUTIONS	Nombre	Total	Montant en millions (monnaie nationale)
Allemagne	XII 1934	Dépôts effectifs	21.200	33.300	12.680
		Dépôts revalorisés	11.100		
Belgique	XII 1935	Caisse Nationale	—	5.560	10.584
États-Unis	VI 1936	Caisses ordinaires	14.340	16.900	10.020
	VI 1934	Caisse Postale	2.560		
France	XII 1935	Caisses ordinaires	11.040	21.160	39.488
	XII 1935	Caisse Nationale	10.120		
Grande-Bretagne	XI 1935	Caisses ordinaires	3.470	16.970	233
	XII 1935	Autres comptes (sans les certificats)	13.500		
Hollande	XII 1935	Caisses ordinaires	1.215	3.495	484
	XI 1936	Caisse Postale	2.280		
Italie	XII 1935	Caisses ordinaires	4.665	15.654	16.974
	XII 1935	Caisse Postale	10.980		
Japon	XII 1935	Caisses Postales	45.512	55.800	3.112
	XII 1935	Autres institutions	10.288		
Pologne	XII 1935	Caisses ordinaires	1.470	3.757	651
	XII 1936	Caisse Postale	2.287		
Tchécoslovaquie	XII 1935	Caisses ordinaires	4.268	4.783	21.325 (*)
	XII 1936	Caisse Postale	515		
Suède	XII 1935	Caisses ordinaires	3.424	5.530	3.350
	XII 1936	Caisse Postale	2.106		
Yougoslavie	X 1936	Caisses ordinaires	219	629	2.025
	XII 1936	Caisse Postale	410		

(*) Y compris des dépôts d'établissements de crédit pour 2.700 environ.

En ce qui concerne l'emploi des fonds ou les placements effectués par les institutions dites caisses d'épargne, la comparaison entre pays exigerait une étude séparée pour chacun. Les seules généralisations que l'on puisse faire sont : 1) que même en ce qui concerne les pays créanciers, les fonds sont employés à l'intérieur du pays (10); 2) une partie est investie à court terme sous forme d'avances à divers organismes, bons du Trésor, effets, etc. (placements provisoires); 3) le surplus, qui constitue des placements à long terme, et que la réglementation de certains pays appelle parfois des placements définitifs, est employé en grande partie pour satisfaire les besoins de l'Etat et des établissements publics. En Belgique, en 1935, les placements provisoires représentaient 17,2 p. c. du total du bilan (11), les placements définitifs s'élevaient donc à 82,8 p. c. L'Etat et les établissements publics utilisaient les 80 p. c. des placements défini-

tifs, tandis que le public proprement dit n'employait que les 20 p. c., moitié sous forme d'obligations industrielles, moitié sous forme de prêts hypothécaires et agricoles. Mais, si l'on veut se faire une idée d'ensemble du contact direct entre la Caisse et le public dans la distribution du crédit, il ne faut pas perdre de vue que la plus grande partie des placements provisoires est faite au public puisqu'il n'y avait pas de bons du Trésor ou de certificats de trésorerie en 1935. De plus, les placements provisoires sont très loin d'être des placements à court terme dans le sens bancaire ou du marché monétaire; ils sont faits pour une durée pratiquement beaucoup plus longue. On peut lire, en effet, au compte rendu de 1935, que sur un portefeuille de 1.638 millions, les remboursements au cours de l'exercice, ce qui implique que le portefeuille, au lieu de se renouveler plusieurs fois par an, ne se renouvellerait même pas en moyenne tous les quatre ans, se sont élevés approximativement à 378 millions. En Allemagne, un article de M. J. Heintze, président de l'Association allemande des Caisses d'Épargne et de Virement, paru dans le *Deutsche Sparkassen-Zeitung* du 14 janvier 1937, examinant le crédit dis-

(10) Sauf une petite partie aux colonies, dans les pays qui en ont.

(11) Compte rendu de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, année 1935; il s'agit du bilan (11,2 milliards) de la Caisse d'Épargne proprement dite, et non du bilan (15,8 milliards) de toute l'Institution qui comprend, en outre, des services de retraites, pensions et assurances.

tribué à la classe moyenne, constate que 37,4 p. c. du total du bilan des caisses d'épargne sont consentis sous forme de prêts hypothécaires (dont les 4/5 sur des immeubles urbains). En Belgique, la proportion n'est que de 4,5 p. c. En Hollande, la proportion des prêts hypothécaires est comparable à celle de l'Allemagne; en ce qui concerne les Caisses privées, elle représente les 34 p. c. du total. Par contre, la Caisse d'épargne postale ne consent pas de prêts sur hypothèque. La dette à long terme de l'Etat représente en Hollande les 40 p. c. des avoirs de la Caisse postale et les 10 p. c. des avoirs des 286 Caisses privées. Les obligations d'Etat et établissements publics représentent, pour l'ensemble de toutes les caisses, les 47 p. c. du total. En Belgique, cette proportion est de 66,4 p. c. du total des placements, si on comprend la Société d'Habitations à bon marché, et sinon de 56,7 p. c. Par contre, ce que le compte rendu de la Caisse d'Epargne belge nomme les placements provisoires est moins nettement séparé des placements définitifs dans l'aperçu des placements des Caisses postales et privées hollandaises. En y comprenant les avances à divers organismes garantis par l'Etat, les provinces ou les communes (14 p. c. de l'ensemble), les placements provisoires s'élèvent à 37,1 p. c. des placements de la Caisse postale et à 11,6 p. c. des placements des caisses privées, et les bons et effets du Trésor à 4,6 p. c. pour l'ensemble des caisses. Ainsi, si la Caisse belge fait relativement peu de placements définitifs dans le public proprement dit, en revanche les caisses hollandaises n'ont, dans leurs placements provisoires, rien de comparable au gros portefeuille d'escompte de la Caisse belge qui représente les 15,6 p. c. du total des placements.

En France, c'est la Caisse des Dépôts et Consignations qui a la charge de l'emploi des fonds des Caisses d'Epargne. Les capitaux de la Caisse Nationale d'Epargne font partie des sommes gérées par les services propres de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces sommes sont inscrites au bilan et gérées tout comme le ferait un banquier ou la Caisse d'Epargne belge, par exemple. Les fonds des Caisses d'Epargne ordinaires qui, en vertu de la loi, doivent également être remis à la Caisse des Dépôts et Consignations, sont gérés par les services spéciaux et inscrits en comptes d'ordre. Les deux rapports publiés sur les

opérations de la Caisse nationale et sur celles des Caisses ordinaires ne mentionnent pas séparément les placements définitifs ou les placements provisoires. Les bons, effets, avances ou prêts à court terme sont inscrits aux listes détaillées des valeurs de placements des deux rapports, d'après la désignation du débiteur ou de la loi qui autorise ou fixe ce mode de placement. Pour la Caisse Nationale d'Epargne, sur un total de 27.208 millions de la situation au 31 décembre 1935, les 99 p. c. sont employés par l'Etat et les collectivités publiques. Pour les Caisses ordinaires, la situation de la même date, qui s'élève à un total de 37.672 millions, comprend 425 millions de fonds déposés à la Banque de France. Si on déduit ce montant, la proportion des fonds employés par l'Etat et les collectivités est également de plus de 99 p. c. Comme les dépôts d'épargne s'élèvent, à la même date, à 25.456 millions pour la Caisse nationale et à 36.575 millions (13) pour les Caisses ordinaires, soit 62.031 millions au total, une partie de 64.880 millions de fonds placés par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts et Consignations représente les fonds de dotation et de réserves. Quoi qu'il en soit, on peut considérer que toute l'épargne des 21 millions de déposants français est, dès à présent, socialisée ou nationalisée.

Les comparaisons faites ci-dessus portent sur les dépôts et placements des institutions dites d'épargne dans le sens social du mot. Il s'agit de ce qu'on appelle couramment maintenant la petite et moyenne épargne, par opposition à l'épargne dans le sens large du mot décrite au début de cette étude.

L'examen de cette forme d'épargne, qui n'est pas placée directement par ceux qui la font, devrait être complété par l'analyse de tous les autres dépôts d'épargne d'abord, mais dans ce domaine toute comparaison entre pays serait impossible, étant donné l'état des statistiques. Une certaine comparaison pourrait être tentée dans le domaine des assurances et des pensions que l'on considère souvent comme la forme la plus moderne de l'épargne placée par intermédiaires, mais, comme pour les autres formes que nous examinerons successivement, le cadre ne pourra rester le même.

(13) Le chiffre de 39.488 inscrit au tableau du nombre de dépôts tient compte, en outre, des dépôts de la Caisse d'Alsace et de Lorraine (2.707 millions) et de ceux de la Caisse des Colonies (206 millions).

CHRONIQUE

Marché des céréales en avril 1937. — Marché très nerveux, très indécis et surtout très inactif au cours du mois sous revue.

Parmi les causes, il faut déplorer, en premier lieu, l'intervention d'un public non initié et les agences de spéculation le faisant spéculer à tort et à travers en toutes espèces de matières premières.

Le marché des blés en soi, tout en accusant un recul, n'est entraîné par aucune panique.

Le dernier rapport de Washington a confirmé les estimations privées d'un rendement, pour les blés d'hiver, de 17.835.000 tonnes, en regard de 14.000.000 de tonnes l'année dernière. Pour les blés de printemps, qui se sèment actuellement, les prévisions seraient hâtives, mais sur la base de la superficie emblavée, une très forte récolte est probable. Les Etats-Unis pourront exporter au cours de la prochaine campagne, ce qui ne fut pas le cas depuis plusieurs années.

Reste à voir quelle superficie pourra être semencée au Canada d'ici mi-mai.

En ce qui concerne les rendements officiellement reconnus dans les principales contrées de l'hémisphère sud, le chiffre de 6.800.000 tonnes de blé, en Argentine, se trouve ramené à 6.745.000 tonnes, alors que l'on prévoyait une majoration. Toutefois le Gouvernement n'envisage nullement pour le moment une défense d'exportation, tout en faisant savoir qu'il surveille la situation.

En Australie, le rendement est porté à 4.067.000 T.

contre une première estimation officielle de 3 millions 871.500 tonnes en regard du chiffre de 3.741.000 tonnes au cours de la précédente campagne.

Nous finirons en citant le remarquable redressement du Canada au point de vue de l'évacuation des stocks encombrants : les stocks à fin mars s'élevaient, en 1937, à 3.200.000 tonnes et, en 1936, à la même époque, à 6.970.000 tonnes, marquant ainsi l'étendue de l'assainissement.

MARCHE D'ANVERS

	31 mars 1937	30 avril 1937
Manitoba N° 2 Atlantique ..	\$ 6,20 = fr. 184,20	\$ 5,43 = fr. 160,80
Roumain	fr. 161,25	fr. 150,—
id. 78/79 3% flottant	157,—	149,—
Rosafe 80 kilos	163,—	156,—
id. 80,5, avril	167,—	157,—
Bahia 80 kilos	164,—	155,50
id. 80 kilos, mai	166,—	158,50

STOCKS A ANVERS

	15 avril 1937	30 avril 1937
Blé	86.335	62.019
Orge	17.576	17.609
Maïs	1.599	8.857
Avoine	1.219	1.481
Seigle	1.322	1.265
Totaux...	108.313	90.969

BOURSE DE BRUXELLES

PHYSIONOMIE DU MARCHÉ DES CHANGES DU 8 AU 24 MAI 1937.

La quinzaine que nous passons ci-après en revue se caractérise à la fois par le calme des affaires et par une stabilité relative de la plupart des cours.

Le franc français, qui vaut actuellement belgas 26,46 au lieu de belgas 26,52 il y a deux semaines, a touché aux extrêmes belgas 26,45 $\frac{5}{8}$ et 26,59 $\frac{1}{8}$. La livre, après avoir progressé de belgas 29,23 à 29,34 $\frac{1}{2}$, est revenue à belgas 29,31 $\frac{3}{4}$. Les oscillations du dollar sont restées contenues entre belgas 5,9220 et 5,93725. Le florin est, depuis quelque temps, largement demandé sur le marché international. Sous la poussée de demandes répétées, le cours s'est porté d'embalée de belgas 324,97 $\frac{1}{2}$ au delà de 326 belgas, atteignant un moment belgas 326,42 $\frac{1}{2}$, cours qui n'avait plus été pratiqué depuis plusieurs mois. En ce moment, la cote se tient aux environs de belgas 326,17. Le franc suisse a eu un marché paisible entre belgas 135,45 et 135,89. Le change sur Berlin a été négocié au plus bas à belgas 238,15 et au plus haut à belgas 238,50. La lire italienne a été cotée, dans les conditions que l'on connaît, successivement belgas 31,1526, 31,1769, 31,25 et 31,20124. De même que la livre anglaise, les couronnes suédoise, norvégienne et danoise se trouvent au delà de leur cours d'il y a quinze jours. La première vaut belgas 151,20 au lieu de 150,70, la seconde belgas 147,25, venant de 146,825 et la dernière 131 belgas, contre 130,50. La couronne tchécoslovaque est restée presque constamment à 20,68. Le dollar canadien a oscillé de 5,9350 à 5,9450. Le change sur Varsovie s'est tenu autour de belgas 112,80, mais n'a pas été l'objet de transactions importantes. Nous ne mentionnerons que pour mémoire le cours du leu, qui a été coté nominalelement belgas 4,37.

Les échanges sur le marché du terme n'ont guère été plus animés qu'au comptant. Les cours ont fluctué dans d'étroites limites. Pour trois mois, le franc français a subi généralement un déport de 50 centièmes de belga pour 100 francs français. Pour une même période, la livre a valu environ 6 à 7 centièmes de belga de moins qu'au comptant. Le franc suisse ne perd qu'une fraction de cours insignifiante. Le florin et le dollar ont été traités avec une légère prime.

Nous avons signalé dans notre précédente chronique que le Trésor avait renouvelé au taux de 0,60 p. c. l'an, 50 millions de francs de certificats de trésorerie à trois mois. Un renouvellement effectué au cours de la présente quinzaine, a été réalisé à un taux encore inférieur, à savoir 0,565 p. c. l'an. Quant au papier commercial, il est quasiment introuvable, même à 1 p. c.

Le 25 mai 1937.

MARCHÉ DES TITRES.

Comptant.

Aucun changement notable dans la physionomie générale du marché des valeurs ne s'est manifesté pendant la quinzaine du 3 au 18 mai. Tandis que par suite d'un ralentissement d'ordres, les actions font

preuve d'indécision, le marché des rentes reste orienté vers la hausse.

Ci-après tableau comparatif des cours pratiqués les 18 et 3 mai :

Aux rentes : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 91,75-92; 3 p. c. Dette Belge 4^e série, 100,20-100,05; 3 $\frac{1}{2}$ p. c. Dette Belge 1937, 97,40-97,20; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 1^{re} série se répète à 102,55; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 2^e série, 102,60-102,50; 3 $\frac{1}{2}$ p. c. Bons du Trésor Belge à 5 ans, 106-106,10; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1932, 605-606; 4 p. c. Emprunt Belge à Lots 1933, 1210-1203; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 261,50-262; 4 p. c. Dommages de Guerre 1922, 291-286; 4 p. c. Dommages de Guerre 1923, 581-578; 6 p. c. action privilégiée Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche suisse), 610,50-612; 6 p. c. action privilégiée idem (tranche hollandaise), 611-612; 4 p. c. action privilégiée idem (tranche belge) se répète à 511.

Aux assurances et banques : Assurances Générales sur la Vie, 6275-6650; Banque d'Anvers, 1210-1215; Banque Belge d'Afrique, 452,50-450; Banque du Congo Belge se répète à 1390; Banque Nationale de Belgique, 1855-1850; Caisse Générale de Reports et de Dépôts se répète à 2500; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 397,50-395; Brufina, 885 (ex-droit), 1000; Cofinindus, 840-850; capital Crégeco, 567,50-580 (coupon n° 1 de 19 francs détaché); action ordinaire Crégeco, 281,25-295; $\frac{1}{5}$ Financière des Colonies, 333,75-342,50 (coupon n° 17 de 12 francs détaché); part de réserve Société Générale de Belgique, 4660-4850; Union des Industries se répète à 487,50.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 10025-9875; part sociale Crédit Foncier et Immobilier Sud-Américain, 1055-1080; action de capital Hypothécaire Belge-Américaine, 3460-3750 (coupon n° 38 de fr. 120,10 détaché); action de dividende idem, 6500-7050 (coupon n° 38 de 168 francs détaché); action de capital Westende Foncière et Industrielle, 347,50-350.

Aux chemins de fer et transports par eau : action privilégiée Braine-le-Comte à Gand, 2180-2280; action de dividende idem, 5600-6075; action de dividende Bruxelles-Lille-Calais, 1235-1255; Chimay, 2520-2400; action ordinaire Chemins de fer du Katanga, 305-310; action de jouissance idem, 630-657,50; action de jouissance Welkenraedt, 22025-22800.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : action de capital Bruxellois, 1835-1820; action de dividende idem, 5225-5175; $\frac{1}{20}$ de part de fondateur Buenos-Ayres, 495-505; part sociale Caire, 450-460; action de dividende Pays de Charleroi, 890-915; $\frac{1}{100}$ de part de fondateur Rosario, 387,50-392,50.

Aux trusts d'entreprises de tramways et d'électricité : part sociale Compagnie Belge de Chemins de Fer et d'Entreprises, 777,50-775; $\frac{1}{10}$ de part de fondateur Electrafina, 635-600; action de capital Electro-

bel, 2040-2035; part de fondateur Electrorail, 3510-3460; action privilégiée Electro-Trust, 1060-1080; Tientsin, 2940-2870; action ordinaire Sofina, 9800-10175; 1/50 d'action ordinaire Sofina, 202-210.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : part sociale Société Bruxelloise du Gaz, 1660-1605; action ordinaire Electricité du Bassin de Charleroi, 1125-1100; 1/10 de part de fondateur Electricité du Borinage, 3195-3075; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 9175-9200; part de fondateur Electricité de la Dendre se répète à 3050; action de dividende Electricité de l'Escaut, 5975-5700; 1/100 de part de fondateur Intercommunale Belge d'Electricité, 1610-1595; 1/10 de part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 7275-7050; part de fondateur Electricité de Seraing et Extension, 5875-5750 (coupon n° 15 de fr. 261,80 détaché); part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 13500-14025.

Aux industries métallurgiques : part sociale Angleur-Athus, 905-925; action de capital Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi, 632,50-677,50 (coupon n° 33 de fr. 28,40 détaché); part sociale Câbleries et Corderies du Hainaut, 2530-2525; action de dividende idem, 3890-3775; Cockerill, 1905-1945; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 2825-2700; Fabrique Nationale d'Armes de Guerre se répète à 705; Forges de Clabecq, 47800-47600; Forges de la Providence, 16200-16625; Métallurgique d'Espérance-Longdoz, 5950-6000; action ordinaire Métallurgique Sambret-Moselle, 3550-3700; Ougrée-Marihaye, 1905-1865; Phénix-Works, 1405-1370; Usines et Fonderies Baume et Marpent, 5975-6025.

Aux charbonnages et fours à coke : action ordinaire Aiseau-Presses, 5175-4500; Amerœur, 5975-6000; Bonnier se répète à 6800; part sociale Centre de Jumet, 8000-7825; Gouffre, 12450-12500; part sociale Hornu et Wasmes, 3690-3400; Mariemont-Bascoup, 8950-8800; Maurage, 9975-9800; Noël-Sart-Culpart, 11150-10825; Nord de Gilly, 11575-11000; Sacré-Madame, 6900-6550; Willem-Sophia, 10025-9450.

Aux zincs, plombs et mines : Asturienne des Mines, 282,50-300; Mines Réunies, 372,50-410; 1/5 de privilégiée Nouvelle-Montagne, 415-435; part sociale Overpelt-Lommel, 1025-1000; part sociale Métallurgique de Prayon se répète à 1270; 1/10 d'action Vieille-Montagne, 2745-2860 (coupon n° 169 de 50 francs détaché).

Aux glacières : Auvelais, 25000-24825; Moustier-sur-Sambre se répète à 16125; Saint-Roch, 25000-24900.

Aux verreries : action de capital Gilly, 214-215; action de dividende idem, 265-275; Hamendes, 420-445; part sociale Libbey-Owens, 680-700.

Aux industries de la construction : action ordinaire Cannon Brand, 1960-1820; Carrières de Montfort, 600-577,50; Carrières de Porphyre de Quenast, 1970-1955; Ciments de Bréda, 2150-2200; action ordinaire Ciments de Visé, 2600-2330; part sociale Pavillons, 452,50-465.

Aux industries textiles et soieries : part sociale Ensisvaloise, 2015-2005; action de dividende Etablissements Américains Gratry, 4825-5000; Linière La Lys, 10050-10250.

Aux produits chimiques : Société Belge de l'Azote, 960-980; part de fondateur Industries Chimiques, 1175-1100; Laeken, 3225-3175; action de capital Sidac, 1260-1300.

Aux entreprises coloniales : Cotonnière Congolaise 1^{re} série, 2300-2275; action de capital Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 1330-1405; part de fondateur idem, 3950-4025; action de capital Géomines, 805-815; action privilégiée Katanga, 41850-43475; action ordinaire idem, 38300-39000; action privilégiée Kilo-Moto, 1725-1860; 1/3 de dividende Simkat, 4360-4425; action de capital Ciments du Katanga, 1395-1400; part sociale Pétroles du Congo 1^{re} série, 1205-1100; Trabeka, 1380-1400; action de capital Citas, 842,50-770; action de capital pour le Commerce et l'Industrie au Congo, 3160-3220.

Aux plantations : action V Financière des Caoutchoucs, 1210-1175; part de fondateur Hallet, 4025-4160; part de fondateur Nord Sumatra, 1765-1725; Telok-Dalam, 290-265.

A l'alimentation : Moulins La Royale, 5150-5315; part sociale Moulins des Trois-Fontaines se répète à 5125; Brasseries de Haecht, 2185-2225 (coupon n° 33 de 70 fr. détaché); Brasseries de Koekelberg, 2880-2925.

Aux industries diverses : Bougies de la Cour, 1670-1690; 1/9 d'ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 2150-2180; part sociale Englebert, 2510-2575; part de fondateur Etablissements Saint-Sauveur se répète à 1925.

Aux actions étrangères : Nitrate Railways, 397,50-400; Molinos Rio de la Plata, 2430-2600 (coupon n° 3 de pesos 7,98 détaché); action de dividende Cairo-Héliopolis, 1775-1830; 1/20 de part de fondateur Ateliers de Construction du Nord de la France, 585-590; part de fondateur Chemins de fer économiques du Nord, 1760-1800; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 7575-7875; Electricité de Paris, 9975-10250; Métropolitain de Paris, 1315-1360; part bénéficiaire Parisienne, 1875-1985; action de dividende Bantamsche Plant. Maatsch., 3000-3175; Batangara Cult. Maatsch., 1060-1120; Eaux d'Arnhem, 4810-5010.

Terme.

Arbed, 9600-9650; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1525-1610; Barcelona Traction, 205-227,50; Brazilian Traction, 678,75-650; Chade se répète à 2250; Electrobel se répète à 2055; Electro-Trust, 1075-1090; Géomines, 807,50-810; Héliopolis, 1595-1625; Kilo-Moto, 425-437,50; Royal Dutch, 6595-6590; Securities, 262,50-268,75; Sidro, 291,25-305.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

	TAUX OFFICIELS (B. N. de B.)			CERTIFICATS DE TRÉSORERIE ET BONS A COURT TERME						TAUX « hors banque »	TAUX des reports (1)	
	Escompte d'acceptations et de traites domiciliées	Escompte de traites non domiciliées et de promesses	Prêts et avances sur fonds publics nationaux	État		Colonie		Institut de réescompte et de garantie			Papier commercial	sur valeurs au comptant
				Durée	Taux %	Durée	Taux %	Durée	Taux %			
7 mai 1937	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
8 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
10 —	2,—	2,50	3,—	—	—	3 mois	0,65 à 1	—	—	1,—	5,50	4,50
11 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
12 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
13 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
14 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
18 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
19 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
20 —	2,—	2,50	3,—	3 mois	0,665	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

	Compte à vue	Compte de quinzaine	Comptes de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr. (1)
A. Au 20 mai 1937 :									
Banque de la Société Générale ..	0,50	1,—	1,40	1,60	1,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	0,50	1,—	1,40	1,60	1,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	0,50	1,05	—	—	—	—	—	—	—
Kredietbank voor Handel en Nijverheid	0,50	1,—	1,40	1,60	1,75	2;25	—	—	—
Société Belge de Banque	0,50	1,—	1,40	1,60	1,75	—	—	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Ind.	—	—	—	2,—	2,25	2,50	2,50	—	—
Caisse Gén. d'Épargne et de Retr.	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—
B. Taux annuels et mensuels :									
		(*)	(**)	(**)	(**)	(***)	(***)		
1935	0,60	1,74	1,85	1,97	2,10	3,—	3,25	3,—	2,—
1936	0,50	1,44	1,65	1,82	1,92	2,78	2,92	3,—	2,—
1936 Février	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Mars	0,50	1,53	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Avril	0,50	1,50	1,66	1,81	1,91	3,—	3,25	3,—	2,—
Mai	0,50	1,51	1,65	1,80	1,90	3,—	3,25	3,—	2,—
Juin	0,50	1,48	1,65	1,80	1,90	3,—	3,25	3,—	2,—
Juillet	0,50	1,48	1,65	1,80	1,90	2,89	3,08	3,—	2,—
Août	0,50	1,47	1,65	1,80	1,90	2,50	2,50	3,—	2,—
Septembre	0,50	1,45	1,65	1,80	1,90	2,50	2,50	3,—	2,—
Octobre	0,50	1,40	1,65	1,80	1,90	2,50	2,50	3,—	2,—
Novembre	0,50	1,20	1,50	1,75	1,90	2,50	2,50	3,—	3,—
Décembre	0,50	1,20	1,49	1,73	1,88	2,50	2,50	3,—	2,—
1937 Janvier	0,50	1,05	1,42	1,61	1,76	2,50	2,50	3,—	2,—
Février	0,50	1,—	1,40	1,60	1,75	2,50	2,50	3,—	2,—
Mars	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,50	2,50	3,—	2,—
Avril	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,50	2,50	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).

(**) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques mentionnées au tableau II.

(***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

(1) A partir du 1^{er} juillet 1937, ces taux seront modifiés comme suit : de 20.000 à 100.000 francs, 1,5 p. c. ; au delà de 100.000 fr., 0,5 p. c.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 48,611 belgas	PARIS	NEW-YORK (cable) 1 \$ = 5,8986 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 401,508 b.	ZURICH	MADRID (2) 100 P. = 192,736 b.	MILAN (1) 100 lires = 31,0492 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 267,689 b.	OSLO 100 cr. = 267,689 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 267,689 b.	PRAGUE 100 Kc. = 20,719 b.	MONTREAL 1 \$ = 9,9888 b.	BERLIN 100 M. = 237,946 b.	VARSOVIE 100 zl. = 112,066 b.	BUCAREST (2) 100 lei = 5,9748 b.	LISBONNE
7 mai 1937 ..	29,23	26,52	5,922	324,975	135,45	—	31,1526	150,70	146,825	130,50	20,68	5,934	238,125	112,75	4,37	26,54
10 —	29,26	26,59125	5,925	325,50	135,575	—	31,1526	150,85	147,05	130,75	20,68	5,935	238,20	112,775	4,37	26,56
11 —	29,29	26,5375	5,92925	326,075	135,725	—	31,1769	150,95	147,15	130,775	20,685	5,935	238,45	112,80	4,37	26,58
12 —	29,305	26,585	5,92975	326,10	135,89	—	31,1769	151,05	147,325	130,85	20,685	5,935	238,35	112,80	4,37	26,60
13 —	29,325	26,5825	5,9330	326,25	135,85	—	31,1769	151,15	147,325	130,925	20,68	5,9425	238,20	112,80	4,37	26,57
14 —	29,3175	26,59125	5,93725	325,95	135,83	—	31,1769	151,175	147,25	130,95	20,685	5,94325	238,15	112,80	4,37	26,55
18 —	29,345	26,58125	5,93525	326,375	135,71	—	31,1769	151,325	147,40	131,025	20,685	5,945	238,40	112,875	4,37	26,56
19 —	29,33625	26,515	5,9370	326,425	135,575	—	31,25	151,30	147,37	130,975	20,685	5,944	238,50	112,80	4,37	26,54
20 —	29,315	26,45	5,93375	326,20	135,525	—	31,25	151,15	147,325	130,85	20,68	5,9419	238,25	112,80	4,37	26,45

(1) Lire italienne : cours pour exécution de l'article 3 de l'arrêté royal du 11 décembre 1935.

(2) Sans affaires.

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 f		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS		POUR 100 FR. SUISSES	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>										
7 mai 1937 ..	D 0,024	D 0,022	D 0,15	D 0,14	R 0,0005	—	R 0,10	—	D 0,20	pair
8 —	D 0,022	D 0,020	—	D 0,15	R 0,0010	—	—	R 0,20	D 0,20	pair
10 —	D 0,023	D 0,020	D 0,17	D 0,15	R 0,0010	—	—	R 0,20	D 0,20	pair
11 —	D 0,025	D 0,022	—	D 0,14	R 0,0010	R 0,0015	—	R 0,20	D 0,20	pair
12 —	D 0,024	D 0,022	—	D 0,14	—	R 0,0015	R 0,10	R 0,20	D 0,20	pair
13 —	D 0,024	D 0,022	—	D 0,15	—	R 0,0010	—	R 0,05	D 0,20	pair
14 —	D 0,024	D 0,022	D 0,14	—	R 0,0005	R 0,0015	R 0,05	R 0,10	D 0,20	pair
18 —	D 0,024	D 0,022	D 0,15	D 0,13	—	R 0,00075	R 0,05	R 0,15	D 0,20	pair
19 —	—	D 0,022	D 0,14	—	R 0,0005	—	R 0,075	—	D 0,20	pair
20 —	D 0,028	D 0,024	D 0,14	D 0,12	R 0,0005	—	R 0,075	—	D 0,20	pair
<i>à 3 mois :</i>										
7 mai 1937 ..	D 0,062	D 0,060	D 0,54	D 0,52	—	R 0,0045	R 0,30	R 0,40	D 0,20	pair
8 —	D 0,064	D 0,060	D 0,55	D 0,52	R 0,0035	R 0,0045	—	R 0,40	D 0,20	pair
10 —	D 0,070	D 0,065	D 0,52	—	R 0,0030	R 0,0040	—	R 0,40	D 0,20	pair
11 —	D 0,070	D 0,0675	—	D 0,46	—	R 0,0030	—	R 0,35	D 0,20	pair
12 —	D 0,065	D 0,0620	D 0,51	—	R 0,0020	R 0,0030	R 0,25	R 0,35	D 0,20	pair
13 —	—	D 0,0625	D 0,51	D 0,48	—	R 0,0035	R 0,25	R 0,35	D 0,20	pair
14 —	D 0,065	D 0,0630	D 0,50	D 0,48	R 0,0020	—	R 0,25	R 0,35	D 0,20	pair
18 —	D 0,0675	D 0,0650	—	D 0,50	R 0,0020	R 0,0030	R 0,25	—	D 0,20	pair
19 —	D 0,0700	D 0,0650	D 0,52	—	R 0,0025	R 0,0035	R 0,25	R 0,30	D 0,20	pair
20 —	D 0,0750	D 0,0700	—	D 0,50	R 0,0025	—	R 0,25	R 0,35	D 0,20	pair
<i>Moyennes des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>										
1935 ..	D 0,0179	D 0,0129	D 0,6513	D 0,6137	D 0,0066	R 0,0082	D 7,6550	D 7,1861	—	—
1936 ..	D 0,0499	D 0,0455	D 1,3882	D 1,3369	D 0,0009	D 0,0002	D 4,5736	D 4,2905	D 2,8422	D 2,4096
1936 Février ..	D 0,0094	D 0,0056	D 0,7630	D 0,7400	R 0,0034	R 0,0052	D 3,6090	D 3,2150	D 2,482	D 1,820
Mars ..	D 0,0003	R 0,0016	D 1,2036	D 1,0960	R 0,0084	R 0,0096	D 3,0320	D 2,8690	D 2,587	D 2,—
Avril ..	D 0,0363	D 0,0310	D 1,6210	D 1,5920	D 0,0019	D 0,0008	D 3,9220	D 3,5950	D 3,480	D 3,111
Mai ..	D 0,0643	D 0,0587	D 2,5461	D 2,3929	D 0,0040	D 0,0029	D 5,9263	D 5,8433	D 4,—	D 4,—
Juin ..	D 0,0878	D 0,0829	D 2,8537	D 2,7416	D 0,0026	D 0,0006	D 9,2050	D 8,9231	D 5,981	D 4,920
Juillet ..	D 0,0589	D 0,0528	D 1,4389	D 1,4346	R 0,0013	R 0,0015	D 5,2913	D 5,1091	D 3,658	D 3,300
Août ..	D 0,0266	D 0,0199	D 1,5720	D 1,4959	R 0,0034	R 0,0033	D 4,9571	D 4,5667	D 3,423	D 1,800
Septembre ..	D 0,0390	D 0,0321	D 2,0336	D 2,0822	R 0,0030	R 0,0034	D 4,5579	D 4,3800	D 2,867	D 2,033
Octobre ..	D 0,0711	D 0,0696	D 0,3622	D 0,3150	D 0,0051	D 0,0031	D 4,4043	D 4,0222	D 0,928	—
Novembre ..	D 0,0562	D 0,0530	D 0,6012	D 0,5419	D 0,0041	D 0,0025	D 2,8929	D 2,6100	D 0,527	D 0,100
Décembre ..	D 0,0866	D 0,0827	D 0,5707	D 0,5568	D 0,0082	D 0,0075	D 1,5976	D 1,5031	D 0,216	pair
1937 Janvier ..	D 0,0757	D 0,0700	D 0,6000	D 0,5730	D 0,0080	D 0,0070	D 0,9375	D 0,8333	D 0,214	pair
Février ..	D 0,0470	D 0,0421	D 0,7953	D 0,7521	D 0,0011	D 0,0001	D 0,3171	D 0,2539	D 0,171	D 0,0125
Mars ..	D 0,0506	D 0,0468	D 0,5892	D 0,5200	D 0,0005	D 0,0002	D 0,1298	D 0,0714	D 0,102	R 0,090
Avril ..	D 0,0612	D 0,0590	D 0,4874	D 0,4444	R 0,0002	R 0,0007	R 0,0136	R 0,0895	D 0,161	R 0,1610

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914 = 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921 = 100)			
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimen- tation	Ensemble		
					en fr.-nouv.	en fr.-or				
						(2)	(3)			
1935	plus haut	714	731	665	682	689	99	71	164	187
	plus bas	644	664	587	606	621	89	64	131	164
	moyenne	678	697	627	643	654	94	68	146	175
1936	plus haut	742	753	691	695	704	—	73	169	192
	plus bas	702	719	647	658	674	—	70	149	178
	moyenne	716	732	664	675	685	—	71	159	185
1936	Février	710	730	660	674	683	—	71	162	186
	Mars	703	725	653	673	678	—	70	157	183
	Avril	703	726	652	670	677	—	70	155	182
	Mai	702	721	647	665	674	—	70	151	179
	Juin	703	723	654	665	677	—	70	153	181
	Juillet	702	719	653	658	674	—	70	149	178
	Août	717	727	661	666	683	—	71	155	183
	Septembre	723	736	666	676	690	—	72	160	186
	Octobre	734	744	679	689	698	—	72	165	189
	Novembre	739	750	686	693	703	—	73	169	192
	Décembre	742	753	691	695	704	—	73	169	192
	1937	Janvier	751	759	700	701	708	—	73	171
Février		757	767	711	709	716	—	74	172	196
Mars		764	770	714	713	719	—	75	170	195
Avril		764	770	716	709	719	—	75	165	193

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS								
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914			Angleterre (B. of Trade) Base : 1930	Allemagne (Statistisches Reichsamtb) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913	
	fr.-nouveaux	francs-or (2) (3)							
1935	plus haut	582	84	60	91	103	81	357	78
	plus bas	464	67	48	87	101	79	334	73
	moyenne	537	77	56	89	102	80	347	76
1936	plus haut	637	—	66	101	105	84	499	92
	plus bas	569	—	59	92	104	79	364	75
	moyenne	588	—	61	94	104	81	405	79
1936	Février	582	—	60	92	104	81	377	77
	Mars	578	—	60	92	104	80	379	76
	Avril	574	—	60	92	104	80	374	75
	Mai	569	—	59	92	104	79	377	75
	Juin	570	—	59	93	104	79	372	76
	Juillet	576	—	60	94	104	80	388	77
	Août	582	—	60	95	105	82	395	77
	Septembre	594	—	62	96	104	82	407	77
	Octobre	602	—	62	98	104	81	452	87
	Novembre	615	—	64	98	104	82	473	88
	Décembre	637	—	66	101	105	84	499	92
	1937	Janvier	658	—	68	103	105	86	513
Février		675	—	70	104	105	86	517	96
Mars		693	—	72	107	106	—	537	—
Avril		696	—	72	109	—	—	532	—

(1) Indice au 15 de chaque mois.
(2) Sur la base du taux de stabilisation de 1926.
(3) Sur la base du taux de dévaluation de 1935.

LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES
Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100 (*).

PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers (*)		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936
Mai	99	96	128	121	106	106	114	123	58	65	112	123	127	142
Juin	96	92	108	107	115	117	108	125	58	67	109	119	112	118
Juillet	70	67	86	95	108	106	122	143	59	68	117	129	111	119
Août	61	62	77	90	115	117	123	130	59	71	118	124	96	104
Septembre	82	83	96	114	115	122	115	127	63	73	114	126	120	145
Octobre	105	111	109	119	112	110	124	130	68	80	131	138	170	201
Novembre	75	77	87	96	126	132	119	128	64	75	118	123	124	141
Décembre	91	96	112	128	160	169	136	145	67	84	134	149	130	138
	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937
Janvier	64	72	95	106	96	98	118	129	68	75	124	131	131	144
Février	68	73	101	115	103	107	114	119	66	74	120	124	109	128
Mars	92	95	114	125	109	130	122	131	67		124		132	
Avril	97	106	118	130	107	112	124		69		127		149	

CONSOMMATION DE TABAC.
(Fabrication et importation.)

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Ciga- rettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	(millions de pièces)			
Année 1935	193	511	4.954	12.938
Année 1936	197	580	5.116	13.351
1933 3 ^e trimestre	42	89	1.440	3.161
4 ^e trimestre	50	103	1.318	3.157
1934 1 ^{er} trimestre	44	94	1.138	3.152
2 ^e trimestre	43	101	1.372	3.185
3 ^e trimestre	42	107	1.320	3.257
4 ^e trimestre	49	109	1.151	3.191
1935 1 ^{er} trimestre	41	106	1.085	3.025
2 ^e trimestre	52	137	1.376	3.324
3 ^e trimestre	45	132	1.303	3.264
4 ^e trimestre	54	136	1.190	3.324
1936 1 ^{er} trimestre	48	134	1.177	3.194
2 ^e trimestre	40	126	1.356	3.287
3 ^e trimestre	51	176	1.405	3.469
4 ^e trimestre	58	143	1.177	3.401
1937 1 ^{er} trimestre	46	132	1.205	2.968

(*) Sauf pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers) dont la base est la moyenne mensuelle de 1934.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS
(13 abattoirs).

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	1935 Moyenne mensuelle	16.027	815	13.296	27.340
1936 Moyenne mensuelle	16.665	659	13.042	26.980	6.126
1936 Février	15.567	788	12.573	21.911	5.607
Mars	15.832	675	14.070	22.649	2.637
Avril	18.234	678	16.906	28.712	3.614
Mai	14.934	621	13.496	25.634	2.195
Juin	14.669	510	12.481	25.736	1.857
Juillet	18.175	567	15.078	30.880	2.692
Août	15.717	558	12.015	26.969	2.640
Septembre	18.743	584	13.042	30.578	6.425
Octobre	16.588	710	10.181	28.880	14.728
Novembre	16.291	617	10.102	27.588	10.243
Décembre	17.754	684	12.900	31.144	12.000
1937 Janvier	16.367	726	12.182	29.218	8.677
Février	14.826	643	11.793	26.178	6.037
Mars	18.038	668	16.354	31.961	5.962
Avril	15.922	631	14.275	28.852	3.161

PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE EN BELGIQUE (1).
(Centrales de 100 kw. et plus.)

PÉRIODES	Nombre de centrales recensées (total)	PRODUCTION (milliers de kWh.)				
		Union des exploitations électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	TOTAL
1935 Moyenne mensuelle	281 (2)	158.713	177.424	18.962	16.234	371.333
1936 Moyenne mensuelle	348 (2)	176.179	191.097	25.623	19.044	411.943
1936 Janvier	351	189.469	197.947	26.541	23.136	437.093
Février	350	170.144	186.730	25.363	20.742	402.979
Mars	350	177.575	198.194	26.557	20.054	422.380
Avril	349	165.839	195.948	25.339	17.714	404.840
Mai	349	156.307	193.307	24.991	14.580	389.185
Juin	349	133.942	142.953	21.508	11.948	310.351
Juillet	349	154.844	188.012	23.299	14.130	380.285
Août	349	167.314	187.061	23.719	16.281	394.375
Septembre	349	176.494	181.776	24.383	18.548	401.201
Octobre	348	201.064	210.041	28.377	22.014	461.496
Novembre	348	202.919	204.451	28.245	23.524	459.140
Décembre	348	218.235	206.744	29.147	25.859	479.985
1937 Janvier	349	213.838	203.396	28.562	24.386	470.183
Février	349	194.727	196.358	27.103	22.139	440.327
Mars	349	212.228	216.240	29.367	22.551	480.386

(1) Source : Ministère des Travaux publics.

(2) A fin d'année.

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations - 115 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Année 1935.....	13.036	17.329	30.365
Année 1936.....	9.859	18.332	28.191
1936 Janvier.....	816	1.235	2.051
Février.....	1.110	1.482	2.592
Mars.....	1.190	1.797	2.987
Avril.....	1.104	1.720	2.824
Mai.....	925	1.791	2.716
Juin.....	809	1.613	2.422
Juillet.....	832	1.754	2.586
Août.....	741	1.391	2.132
Septembre.....	741	1.638	2.379
Octobre.....	674	1.618	2.292
Novembre.....	489	1.198	1.687
Décembre.....	428	1.095	1.523
1937 Janvier.....	577	1.200	1.777
Février.....	810	1.414	2.224
Mars.....	879 (1)	1.584 (1)	2.463 (1)

(1) Chiffres incomplets (111 communes sur 115).

**DECLARATIONS DE FAILLITE
HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
ET MISES SOUS GESTION CONTROLÉE PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Faillites			Concordats homologués			Gestions contrôlées		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937	1935	1936	1937
Première période.....	241	151	165	55	29	39	54	29	11
Deuxième période.....	206	155		52	34		49	37	
Troisième période.....	133	136		35	15		18	14	
Quatrième période.....	178	179		21	28		31	16	
Total pour l'année.....	758	621		163	106		152	96	

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

MOIS	ASSURÉS AYANT CHOMÉ DANS LE COURANT DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet	Chômage intermittent			Chômage complet	Chômage intermittent						
	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936
Avril.....	181.110	116.935	127.419	99.856	19,3	13,1	13,6	11,2	1.283	1.018	22,2	17,0
Mai.....	159.551	109.777	114.534	86.424	17,1	12,2	12,3	9,7	1.258	997	21,8	16,6
Juin.....	146.581	100.838	104.066	99.126	15,8	11,0	11,2	10,8	1.111	901	19,3	15,0
Juillet.....	138.376	105.558	109.049	84.367	15,1	11,4	11,9	9,1	1.046	858	17,5	14,3
Août.....	136.139	108.404	106.627	92.729	14,9	11,4	11,7	9,8	1.129	801	19,6	13,3
Septembre.....	136.726	105.978	109.125	78.948	14,9	11,3	11,9	8,4	1.026	773	17,1	12,9
Octobre.....	130.981	101.070	95.069	74.537	14,5	10,8	10,6	7,9	1.074	737	18,7	12,3
Novembre.....	143.407	112.881	93.012	94.332	15,9	12,1	10,3	10,1	1.084	848	18,8	14,1
Décembre.....	162.166	131.565	102.174	92.619	17,9	14,4	11,3	10,2	1.134	1.005	20,2	16,7
	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937
Janvier.....	167.083	131.645	99.858	97.737	18,6	14,5	11,1	10,7	1.314	993	21,9	16,6
Février.....	168.016	124.669	101.038	82.125	18,6	13,7	11,2	9,0	1.354	907	22,6	15,1
Mars.....	138.962	113.296	93.574	79.711	15,6	12,4	10,5	8,7	1.115	804	18,6	13,4

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (suite).

Nombre de chômeurs contrôlés. — Moyenne journalière.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	LE ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total
	1936 Décembre ...	—		—	22	153.443	159.617	35.963	36.613	16.243	16.972	22.923	23.670	34.240	36.707	25.443	26.014	11.467	12.413	3.143	3.154	1.114	1.115
1937 Janvier	—	—	24	157.087	163.039	36.912	37.608	16.960	17.733	24.233	24.976	34.993	37.279	25.295	25.833	11.259	12.112	3.465	3.476	1.093	1.093	2.877	2.929
Février	—	—	24	143.876	148.941	33.996	34.685	16.052	16.696	21.868	22.612	32.210	33.967	22.786	23.224	10.163	10.895	3.312	3.321	991	991	2.498	2.550
Mars	—	—	29	126.777	131.435	29.800	30.431	14.409	15.031	19.859	20.560	28.841	30.340	19.718	20.111	8.394	9.147	2.892	2.898	788	788	2.076	2.129
Avril (1)	—	—	24	108.825	113.382	26.589	27.201	12.422	13.052	16.435	17.226	25.234	26.542	17.033	17.433	6.797	7.546	2.239	2.245	423	424	1.654	1.714
1937 Mars	1	6	6	132.858	137.658	31.067	31.717	15.184	15.805	19.942	20.688	29.707	31.269	20.839	21.231	9.304	10.074	3.227	3.233	1.098	1.098	2.490	2.543
	8	13	6	134.434	139.174	30.921	31.543	15.005	15.609	22.687	23.424	30.584	32.124	20.694	21.105	8.643	9.398	3.009	3.016	791	791	2.100	2.164
	15	20	6	125.561	130.151	30.012	30.643	14.281	14.903	19.396	20.024	28.699	30.100	19.560	19.964	8.180	8.925	2.821	2.827	697	697	2.015	2.068
	22	27	6	123.621	128.181	29.221	29.832	14.150	14.778	19.062	19.793	28.137	29.518	19.166	19.544	8.278	9.051	2.834	2.844	776	776	1.997	2.045
	30	3	5	115.536	120.125	27.371	28.010	13.229	13.871	17.886	18.537	26.851	28.361	18.055	18.428	7.399	8.116	2.497	2.503	533	534	1.715	1.765
Avril	5	10	6	110.993	115.527	26.944	27.578	12.596	13.225	16.921	17.589	25.924	27.336	17.457	17.848	6.901	7.639	2.282	2.289	425	426	1.543	1.597
	12	17	6	109.012	113.592	27.232	27.858	12.396	13.031	16.268	17.073	25.180	26.477	16.923	17.321	6.815	7.574	2.192	2.196	443	444	1.563	1.618
	19	24	6	109.995	114.561	26.604	27.198	12.483	13.099	16.739	17.580	25.435	26.707	17.153	17.571	6.981	7.734	2.348	2.354	437	438	1.815	1.880
	26	1	6	105.298	109.848	25.577	26.171	12.211	12.851	15.810	16.663	24.395	25.649	16.598	16.991	6.492	7.235	2.133	2.140	386	386	1.696	1.762
Mai	3	8	5	105.450	111.188	24.805	25.473	12.220	12.914	16.004	17.024	24.880	26.808	16.842	17.312	6.564	7.443	2.143	2.152	339	340	1.653	1.722

(1) Chiffres provisoires.

Journées de chômage constatées

(Dimanches non compris.)

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

(Milliers de journées.)

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	LE ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total
	1936 Décembre ...	—		—	22	3.344	3.475	773	788	355	370	501	517	747	798	559	571	250	272	70	70	24	24
1937 Janvier	—	—	24	3.739	3.879	869	886	406	424	579	596	831	885	606	619	270	290	83	83	26	26	69	70
Février	—	—	24	3.426	3.545	799	815	384	400	523	540	767	808	545	557	244	261	79	79	24	24	61	61
Mars	—	—	29	3.646	3.778	845	864	415	434	574	594	830	872	572	582	243	265	83	83	23	23	61	61
Avril	—	—	24	2.585	2.693	622	637	295	311	392	411	601	631	408	417	163	181	54	54	11	11	39	40
1937 Mars	1	6	6	791	819	183	187	91	95	119	124	177	186	125	127	56	60	19	19	6	6	15	15
	8	13	6	800	828	181	185	89	93	136	140	182	191	124	126	52	57	18	18	5	5	13	13
	15	20	6	747	774	176	180	85	89	116	120	170	179	118	120	49	53	17	17	4	4	12	12
	22	27	6	735	762	171	175	84	88	114	118	168	176	115	117	49	54	17	17	5	5	12	12
	30	3	5	573	595	134	137	66	69	89	92	133	140	90	92	37	41	12	12	3	3	9	9
Avril	5	10	6	660	687	158	162	75	79	101	105	154	162	105	107	41	46	14	14	3	3	9	9
	12	17	6	647	674	159	163	74	78	97	102	150	157	101	103	41	46	13	13	3	3	9	9
	19	24	6	653	680	155	159	74	78	100	105	151	159	103	105	42	46	14	14	3	3	11	11
	26	1	6	625	652	150	153	72	76	94	99	146	153	99	102	39	43	13	13	2	2	10	11
Mai	3	8	5	522	550	121	125	61	64	80	85	123	132	84	86	32	37	11	11	2	2	8	8

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1935 Moyenne mensuelle	62,8	117,6	4,0	184,4	177,9	6,5	96,45
1936 Moyenne mensuelle	62,9	123,0	4,7	190,6	192,0	— 1,4	100,76
1936 Février	49,1	114,5	3,9	167,5	182,1	— 14,6	108,67
Mars	52,5	128,8	4,1	185,4	182,1	3,3	98,21
Avril	58,9	121,6	4,1	184,6	186,1	— 1,5	100,82
Mai	62,2	118,1	3,4	183,7	186,6	— 2,9	101,57
Juin	57,9	95,9	3,7	157,5	184,6	— 27,1	117,26
Juillet	76,0	124,3	4,6	204,9	193,0	11,9	94,20
Août	94,5	122,4	4,1	221,0	191,2	29,8	86,51
Septembre	82,4	127,3	4,6	214,3	192,9	21,4	90,02
Octobre	60,4	142,5	4,7	207,6	205,8	1,8	99,15
Novembre	50,4	133,5	3,9	187,8	204,9	— 17,1	109,10
Décembre	56,0	138,1	9,0	203,1	209,9	— 6,8	103,34
1937 Janvier	59,3	128,6	7,2	195,1	203,9	— 8,8	104,62
Février	49,9	127,5	4,5	181,9	198,1	— 16,2	108,94
Mars (chiffres provisoires)	60,8	145,4	4,6	210,8	205,4	5,4	97,44
Avril (chiffres provisoires)	57,6	153,4	4,9	215,9	211,9	4,0	98,15

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie (*).

PÉRIODES	A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes.			
	B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.			
	C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.			
	A	B	C	A + C
1935 Moyenne mensuelle	375.054	114.607	84.647	459.701
1936 Moyenne mensuelle	409.084	126.372	88.794	497.878
1936 Février	372.486	122.303	80.782	453.268
Mars	420.322	130.086	86.977	507.299
Avril	395.174	122.491	83.824	478.998
Mai	386.853	115.489	87.059	474.512
Juin	310.087	78.756	70.275	380.362
Juillet	413.602	128.753	91.117	504.619
Août	418.794	126.985	86.390	505.184
Septembre	418.450	121.505	98.030	516.480
Octobre	487.549	143.686	104.147	591.696
Novembre	462.822	141.964	93.753	556.575
Décembre	430.545	146.534	101.907	532.452
1937 Janvier	420.200	146.577	95.393	516.593
Février	410.214	134.128	93.702	503.916
Mars	453.107	140.200	104.607	557.714
Avril	450.605	140.851	105.492	557.097

**III. — Statistique du trafic.
1° Trafic général.**

VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES					
Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes transportées (milliers)	Tonnes-km. (millions)				
			Service interne belge	Service international	Transit	Total	
1935 Moyenne mensuelle	15.139	426	4.889	170	154	72	396
1936 Moyenne mensuelle	15.339	481	5.413	190	178	76	444
1936 Février	13.614	372	4.920	179	164	69	412
Mars	15.280	441	5.563	204	183	69	456
Avril	15.028	465	5.215	185	170	72	427
Mai	14.742	473	5.197	178	173	81	432
Juin	14.908	464	3.767	141	125	59	325
Juillet	15.647	544	5.448	190	186	85	461
Août	16.258	607	5.390	187	183	70	440
Septembre	16.129	534	5.492	196	180	77	453
Octobre	14.698	459	6.535	227	195	84	506
Novembre	16.246	461	6.330	218	182	83	483
Décembre	15.796	464	5.942	193	210	101	504
1937 Janvier	16.057	476	5.804	192	197	89	478
Février	15.298	440	5.592	195	185	91	471
Mars			6.147				505
Avril							

(*) Les chiffres se rapportent aux wagons chemins de fer et particuliers.

III. — Statistique du trafic (suite)
2° Transport des principales marchandises (grosses marchandises).

A. — Ensemble du trafic.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTALS
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1935 Moyenne mens.	348	2.016	412	497	426	637	57	154	59	282	4.889
1936 Moyenne mens.	386	2.254	440	525	496	688	57	173	64	330	5.413
1933 Septembre	291	1.962	316	447	441	637	64	185	58	295	4.696
Décembre.....	437	2.425	330	475	311	268	55	159	63	225	4.748
1934 Mars	310	2.063	329	523	445	643	47	228	60	323	4.971
Juin	231	1.744	354	572	448	711	34	105	55	262	4.516
Septembre....	268	2.114	372	487	437	699	56	177	52	288	4.950
Décembre....	332	1.854	389	515	291	459	46	156	60	272	4.374
1935 Mars	276	1.840	399	467	369	586	44	205	61	297	4.544
Juin	201	1.988	398	533	465	672	37	118	56	258	4.726
Septembre....	258	2.117	416	492	493	845	131	143	59	297	5.251
Décembre....	326	2.236	449	564	378	525	47	162	61	307	5.055
1936 Mars	298	2.276	453	536	541	734	50	215	68	392	5.563
Juin	227	1.486	328	355	366	556	29	128	53	239	3.767
Septembre....	281	2.152	435	542	534	822	104	192	63	367	5.492
Décembre....	385	2.679	511	609	443	629	67	188	72	359	5.942

B. — Service interne belge.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTALS
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1935 Moyenne mens.	248	1.444	10	134	269	505	12	80	25	222	2.949
1936 Moyenne mens.	263	1.580	12	153	318	548	13	91	27	249	3.254
1936 Janvier	167	1.676	13	166	261	403	8	98	26	244	3.062
Février	147	1.593	9	155	282	393	7	105	27	239	2.957
Mars	170	1.627	14	177	387	577	10	131	28	298	3.419
Avril	153	1.478	9	165	318	612	10	87	33	268	3.133
Mai	123	1.426	8	153	353	622	7	77	29	244	3.047
Juin	141	997	14	107	246	442	6	70	23	183	2.229
Juillet.....	157	1.590	13	140	366	607	7	77	27	238	3.222
Août	160	1.563	10	150	334	631	34	76	24	230	3.212
Septembre....	177	1.539	15	145	333	661	28	94	27	280	3.299
Octobre	691	1.864	15	161	360	642	12	105	29	263	4.141
Novembre....	842	1.818	10	153	307	519	11	83	29	250	4.022
Décembre....	232	1.784	10	168	266	467	12	83	27	257	3.306
1937 Janvier	167	1.842	11	154	286	441	11	86	24	247	3.269
Février	153	1.715	7	182	308	476	11	133	30	255	3.270

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES.

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).											
	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
chargés				sur lest								
1935 Moyenne mensuelle .	927	1.836	922	780	146	1.009	3.770	1.271	420	3.593	1.199	279
1936 Moyenne mensuelle .	952	1.920	1.040	800	152	1.064	3.924	1.307	400	3.729	1.262	307
1936 Février	891	1.821	916	782	141	989	3.643	1.219	303	3.409	1.093	274
Mars	1.050	2.054	967	836	156	1.111	4.086	1.367	390	3.912	1.294	260
Avril	983	1.951	1.025	852	156	1.092	3.836	1.310	411	3.702	1.266	328
Mai	1.026	2.112	1.073	840	164	1.046	3.886	1.325	382	3.757	1.280	356
Juin	519	999	653	371	108	417	2.797	908	256	2.478	779	232
Juillet	1.010	2.014	1.011	876	147	1.139	3.975	1.291	415	4.008	1.367	304
Août	1.052	2.059	1.058	920	147	1.224	4.083	1.372	399	3.788	1.236	265
Septembre	1.017	2.002	1.095	855	159	1.113	4.210	1.373	443	3.913	1.257	294
Octobre	1.027	2.005	1.171	880	163	1.172	4.383	1.476	437	4.141	1.409	320
Novembre	957	1.997	1.261	792	169	1.077	4.088	1.386	423	3.879	1.314	340
Décembre	966	2.042	1.197	806	166	1.125	4.272	1.422	494	4.167	1.375	400
1937 Janvier	965	2.073	927	812	155	953	4.047	1.368	353	3.903	1.315	273
Février	889	1.844	1.012	737	135	1.070	3.748	1.315	441	3.532	1.217	356
Mars	1.020	2.086	1.141	845	176	1.215	4.088	1.433	447	4.060	1.434	373
Avril	1.025	2.083		858	180		4.092	1.422		3.949	1.380	

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).				PORT DE GAND (2).							
	NAVIRES DÉSARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	total	dont navires belges	total	dont navires belges	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1935 Moyenne mensuelle .	20	14	61	42	146	161	175	146	160	72	119	121
1936 Moyenne mensuelle .	8	5	30	19	172	181	191	172	181	94	141	144
1936 Février	12	7	39	27	180	179	194	185	176	116	138	101
Mars	12	7	45	27	178	166	207	176	175	104	141	127
Avril	12	7	43	26	169	157	191	169	158	95	147	126
Mai	9	7	36	28	174	183	206	175	182	96	164	140
Juin	9	6	37	25	140	150	186	140	153	93	133	115
Juillet	9	6	37	25	178	191	151	171	180	118	143	120
Août	8	5	31	19	169	179	165	177	179	92	137	176
Septembre	6	4	25	16	163	168	165	149	165	91	144	165
Octobre	5	2	14	8	189	215	220	192	219	79	145	173
Novembre	2	1	10	4	171	182	177	165	182	78	159	165
Décembre	1	—	6	—	183	188	202	180	177	75	135	174
1937 Janvier	1	—	6	—	178	191	210	181	194	80	127	170
Février	—	—	—	—	189	213	267	191	224	60	154	173
Mars	—	—	—	—	186	196	232	190	188	94	183	88
Avril	—	—	—	—	180	165		186	175			

1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.
2) par l'Administration du port de Gand.

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES (suite).

PÉRIODES	PORTS DE BRUGES ET DE ZEEBRUGGE (1)						PORT DU GRAND-BRUXELLES (2)						
	NAVIGATION MARITIME			NAVIGATION FLUVIALE			NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires entrés	Tonnage des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		Entrées	Sorties	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)
			Entrées	Sorties			Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriq.)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriq.)	
1935 Moyen. m.	132	160	35	27	16	2	74	36	20	74	36	38	448
1936 Moyen. m.	158	188	50	32	12	3	77	41	24	76	41	51	481
1936 Février ..	119	145	36	32	15	3	67	32	10	76	39	54	441
Mars	131	161	56	24	18	3	74	37	10	68	33	46	519
Avril	113	130	31	21	5	1	71	33	11	73	34	49	405
Mai	119	123	36	22	9	3	77	33	17	71	31	42	489
Juin	184	200	33	41	13	1	85	37	25	88	38	47	445
Juillet ..	202	270	50	36	12	4	77	43	19	78	41	54	514
Août	217	247	56	32	9	4	86	49	27	84	51	71	532
Septembre	201	229	74	40	12	3	76	39	31	80	41	44	515
Octobre..	152	178	52	29	13	2	85	51	42	79	47	49	518
Novembre	154	196	73	36	13	4	78	52	51	79	53	59	435
Décembre	167	199	65	48	11	5	78	49	37	75	46	50	461
1937 Janvier .	181	206	62	41	17	4	64	37	27	72	45	55	482
Février ..	122	147	55	32	18	5	74	41	32	69	35	37	515
Mars	162	173	46	38	19	1	72	35	25	76	41	50	640
Avril	166	195					66	32	26	70	34	32	621

(1) Sources : Compagnie des Installations maritimes de Bruges et *Bulletin du Commerce avec les pays étrangers*.
 (2) Source : Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations (millions de francs)
1935 Moyenne mensuelle	38 (2)	324	24.997	157	18.548	20	250 (2)	785	73
1936 Moyenne mensuelle	38 (2)	326	27.031	157	20.261	21	287 (2)	943	103
1936 Février	38	313	24.769	151	18.606	19	250	1.477	143
Mars	38	324	25.913	156	19.004	22	250	1.114	112
Avril	38	316	24.793	152	18.725	20	280	605	73
Mai	38	321	28.535	155	22.055	19	284	635	76
Juin	38	314	26.749	155	20.550	20	284	626	75
Juillet	38	328	24.540	157	18.190	21	286	684	86
Août	38	304	26.345	146	19.599	20	286	580	52
Septembre	38	316	26.269	151	18.854	22	286	743	70
Octobre	38	354	35.100	171	27.518	22	288	1.130	138
Novembre	38	326	26.036	158	19.085	19	288	1.297	199
Décembre	38	361	29.082	174	21.065	22	287	1.292	127
1937 Janvier	38	344	29.347	167	21.263	20	293	1.725	170
Février	38	328	28.015	159	19.877	19	293	1.893	202
Mars	38	355	33.492	173	24.604	21	300	2.423	277
Avril	38	359	33.173	172	24.334	22	300	1.127	231

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
 (2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.
(millions de francs).

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1935 Moyenne mens..	(*) 368.902	2.853	3.800	9.295	3.797	9.296	26.188	88,0
1936 Moyenne mens..	(*) 388.796	3.312	4.428	10.804	4.373	10.805	30.409	88,0
1936 Février	374.411	3.139	3.660	9.464	3.774	9.463	26.362	85,5
Mars	376.212	3.068	4.143	9.922	3.965	9.941	27.971	88,6
Avril	377.047	3.251	3.988	9.780	3.982	9.763	27.513	87,7
Mai	377.919	3.198	4.138	10.192	4.140	10.183	28.653	86,8
Juin	379.061	3.216	3.799	9.544	3.900	9.523	26.765	88,4
Juillet	379.659	3.226	4.444	10.219	4.261	10.216	29.140	87,8
Août	381.361	3.345	4.232	10.517	4.291	10.509	29.549	89,1
Septembre	383.269	3.385	4.137	10.308	4.101	10.326	28.872	88,4
Octobre	385.016	3.536	6.896	15.683	6.708	15.702	44.989	87,9
Novembre	387.034	3.533	4.076	10.516	4.070	10.533	29.195	88,6
Décembre	388.796	3.667	5.035	12.346	4.713	12.361	34.456	89,0
1937 Janvier	391.159	3.778	5.008	12.495	4.927	12.514	34.944	88,6
Février	393.352	3.676	4.156	11.108	4.368	11.118	30.751	88,9
Mars	396.007	3.492	4.728	12.020	4.892	12.035	33.676	90,4
Avril	397.564	3.538	5.360	13.086	5.249	13.098	36.794	89,1

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE (sous la garantie de l'État).
Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1)
(milliers de francs).

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1935	2.705.908	2.863.322	— 157.414	10.584.394	5.569.726
Année 1936	3.034.564	2.470.174	564.390	11.455.992	
1936 Février	252.681	204.155	48.526	10.788.493	
Mars	182.211	288.985	— 106.774	10.681.719	
Avril	232.364	201.053	31.311	10.713.030	
Mai	247.636	204.227	43.409	10.756.439	
Juin	230.292	190.082	40.210	10.796.649	
Juillet	275.005	194.915	80.090	10.876.739	
Août	239.079	186.602	52.477	10.929.216	
Septembre	243.846	195.028	48.818	10.978.034	
Octobre	266.454	224.990	41.464	11.019.498	
Novembre	251.041	179.452	71.589	11.091.087	
Décembre	271.339	213.642	57.697	11.455.992	
1937 Janvier	356.413 (3)	200.140 (3)	156.273 (3)	11.615.316 (3)	
Février	288.473 (3)	211.566 (3)	76.907 (3)	11.692.223 (3)	
Mars	276.238 (3)	249.363 (3)	26.875 (3)	11.719.098 (3)	
Avril	298.014 (3)	243.940 (3)	54.074 (3)	11.773.172 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1935 et 1936 et celui de décembre 1936 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires

(milliers de francs).

ACTIF	30-12-1913	20-5-1936	22-4-1937	29-4-1937	5-5-1937	13-5-1937	20-5-1937
Encaisse :							
Or	306.377	17.723.753	17.857.922	17.896.717	17.926.495	17.930.539	17.937.450
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger.....	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	603.712	6.509.856	6.606.841	6.653.534	6.645.078	6.684.677	6.666.435
Avances sur fonds publics	57.901	381.341	190.830	191.316	198.397	177.684	183.708
Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (lois du 27-12- 1930 et du 19-7-1932).....	—	798.981	773.512	773.512	773.512	773.512	773.512
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	21.294.370	21.888.060	22.104.177	22.131.797	22.051.064	21.919.882
Comptes courants particuliers	88.333	4.449.812	3.405.075	3.109.234	3.027.088	3.355.589	3.402.184
Compte courant du Trésor	14.541	144.319	561.618	715.991	789.770	562.361	651.207
Total des engagements à vue...	1.152.636	25.888.501	25.854.753	25.929.402	25.948.655	25.969.014	25.973.273
Rapports de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	68,46 %	69,07 %	69,02 %	69,08 %	69,05 %	69,06 %
Taux d'escompte de traites acceptées.	5,- %	2,- %	2,- %	2,- %	2,- %	2,- %	2,- %
Taux des prêts sur fonds publics ...	5,- %	3,- %	3,- %	3,- %	3,- %	3,- %	3,- %

Rapport des effets impayés aux effets présentés à l'encaissement par la Banque Nationale de Belgique.

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(milliers de francs)		
Année 1935	1.029.185	65.523	6,37	8.869.585	102.956	1,16
Année 1936	925.823	58.291	6,30	4.551.786	76.819	1,69
1936 Février	62.699	3.887	6,19	342.965	4.933	1,44
Mars	70.533	4.341	6,15	384.204	6.185	1,61
Avril	79.506	4.711	5,93	418.213	6.423	1,54
Mai	83.943	5.060	6,03	441.003	7.163	1,62
Juin	84.653	5.348	6,32	401.769	7.049	1,75
Juillet	80.972	5.238	6,47	419.913	6.741	1,61
Août	77.183	5.262	6,82	277.904	6.272	2,28
Septembre	75.604	4.767	6,29	324.974	6.024	1,85
Octobre	80.355	5.121	6,37	319.032	6.297	1,97
Novembre.....	81.015	4.964	6,13	419.066	6.935	1,65
Décembre	81.782	5.346	6,54	369.924	7.079	1,97
1937 Janvier	81.241	5.429	6,68	346.806	6.917	1,99
Février	78.072	5.234	6,70	375.472	6.697	1,76
Mars	86.707	5.584	6,44	395.865	6.529	1,65
Avril	95.052	5.621	5,91	396.572	8.113	2,05

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	28-2-1936	30-9-1936	31-10-1936	30-11-1936	31-12-1936	31-1-1937	28-2-1937
Encaisse-or :								
Lingots et monnaies d'or	24.818	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825
Devises-or sur l'étranger	28.768	50.035	45.035	45.035	45.035	61.527	66.317	66.317
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	315.873	317.487	323.960	314.093	327.701	296.297	296.782
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	120.241	173.597	145.915	154.515	164.689	159.079	133.551
Débiteurs (1)	163.234	172.592	148.731	149.293	144.191	134.450	163.194	196.741
PASSIF								
Billets en circulation	124.619	262.691	264.896	266.513	271.196	306.776	324.994	324.707
Créditeurs :								
à vue	222.030	423.903	478.642	448.700	424.922	452.145	438.682	460.142
à terme	68.465	75.565	74.000	67.243	66.828	49.958	48.903	49.288
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	51,72 %	49,40 %	49,10 %	48,25 %	48,03 %	46,81 %	46,85 %

(1) Nouvel intitulé de la rubrique, depuis le 31 octobre 1935; avant cette date, ce poste était dénommé « comptes courants ».

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne	22 septembre 1932	4,—	Hongrie	29 août 1935	4,—
Autriche	9 juillet 1935	3,50	Indes	30 novembre 1935	3,—
Belgique	16 mai 1935	2,—	Italie	18 mai 1936	4,50
Bulgarie	15 août 1935	6,—	Japon	7 avril 1936	3,285
Danemark	19 novembre 1936	4,—	Lettonie	1 ^{er} janvier 1933	5,50
Dantzig	2 janvier 1937	4,—	Lithuanie	1 ^{er} juillet 1936	5,50
Espagne	9 juillet 1935	5,—	Norvège	7 décembre 1936	4,—
Estonie	1 ^{er} octobre 1935	4,50	Pologne	26 octobre 1933	5,—
États-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	2 février 1934	1,50	Portugal	11 mai 1936	4,50
Finlande	3 décembre 1934	4,—	Roumanie	15 décembre 1934	4,50
France	27 janvier 1937	4,—	Suède	1 ^{er} décembre 1933	2,50
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2,—	Suisse	26 novembre 1936	1,50
Grèce	4 janvier 1937	6,—	Tchécoslovaquie	1 ^{er} janvier 1936	3,—
Hollande	3 décembre 1936	2,—	Yougoslavie	1 ^{er} février 1935	5,—

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

ACTIF

en milliers de francs suisses-or (unités de 0,29032258... grammes d'or fin) (art. 5 des statuts).

PASSIF

	Au 31 mars 1937		Au 30 avril 1937			Au 31 mars 1937		Au 30 avril 1937	
		%		%			%		%
I. Or en lingots.....	45.087	7,3	32.235	5,2	I. Capital :				
II. Encaisse:					Capital autorisé et émis : 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune.....	500.000		500.000	
A la banque et en compte courant dans d'autres banques.....	25.636	4,1	32.695	5,2	Actions libérées de 25 p. c.	125.000	20,2	125.000	20,1
III. Fonds à vue placés à intérêts.....	26.538	4,3	25.234	4,1	II. Réserves :				
IV. Portefeuille réescomptable :					1° Fonds de réserve légale.....	3.784		3.784	
1° Effets de commerce et acceptations de banque.....	101.347	16,4	106.654	17,1	2° Fonds de réserve de dividendes.....	6.092		6.092	
2° Bons du Trésor.....	130.696	21,1	133.379	21,4	3° Fonds de réserve générale.....	12.183		12.183	
V Fonds à terme placés à intérêts :	232.043		240.033			22.059	3,6	22.059	3,5
1° A trois mois au maximum.....	27.012	4,4	26.138	4,2	III. Engagements à long terme :				
2° De 3 à 6 mois d'échéance.....	1.669	0,3	1.666	0,3	1° Compte de Trust des annuités.....	153.157	24,8	153.280	24,6
VI. Effets et placements divers :	28.681		27.804		2° Dépôt du gouvernement allemand.....	76.579	12,4	76.640	12,3
1° A 3 mois d'échéance au maximum :					3° Dépôt du gouvernement français (Sarre)	1.404	0,2	1.368	0,2
a) Bons du Trésor.....	26.864	4,3	21.605	3,5	4° Fonds de garantie du gouvern. français	42.819	6,9	41.727	6,7
b) Placements divers.....	68.036	11,0	99.451	16,0	IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :	273.959		273.015	
2° De 3 à 6 mois d'échéance :					1° Banques centrales pour leur compte :				
a) Bons du Trésor.....	6.637	1,1	10.282	1,6	a) A trois mois au maximum.....	105.482	17,0	103.744	16,7
b) Placements divers.....	68.232	11,0	48.481	7,8	b) A vue.....	24.148	3,9	31.143	5,0
3° A plus de 6 mois d'échéance :						129.630		134.887	
a) Bons du Trésor.....	77.890	12,6	77.449	12,4	2° Banques centrales pour le compte d'au- tres déposants :				
b) Placements divers.....	11.773	1,9	5.779	0,9	A vue.....	4.248	0,7	4.268	0,7
VII. Autres actifs :	259.432		263.047		3° Autres déposants :				
1° Garantie reçue de Banques centrales sur effets cédés.....	1.329	0,2	1.302	0,2	a) A 3 mois au maximum.....	8	0,0	8	0,0
2° Autres postes.....	96	0,0	400	0,1	b) A vue.....	229	0,0	354	0,1
TOTAUX...	618.842	100,0	622.750	100,0		237		362	
					V. Dépôts à vue (or).....	23.310	3,8	21.688	3,5
					VI. Divers :				
					1° Garantie donnée sur effets de commerce cédés.....	1.354	0,2	1.360	0,2
					2° Autres postes.....	39.045	6,3	40.111	6,4
					TOTAUX...	40.399		41.471	
						618.842	100,0	622.750	100,0

NOTE. — L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de banques centrales et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux dont la Banque des Règlements internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal ne sont pas inclus dans ces situations.

Banque de France

Situations hebdomadaires (milliers de francs).

DATES	Encaisse-or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Avances provisoires sans intérêts à l'État (Conven- tion du 18 juin 1936)	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engage- ments à vue %
			Divers sur la France	Effets escomptés sur l'étranger	Effets négociables achetés en France et autres emplois à court terme à l'étranger					
1935 Moyenne annuelle	74.976.582	35.968	6.033.004	219.449	1.166.196	3.199.724	—	82.119.096	16.632.436	76,70
1936 Moyenne annuelle	60.129.508	53.143	11.601.696	79.990	1.518.102	3.468.108	11.086.664	84.223.267	10.422.962	63,63
1936 Mars	65.945.601	16.269	9.088.414	191.457	1.218.711	3.311.223	—	80.997.654	11.120.460	71,59
Avril	62.972.020	5.541	13.374.331	183.195	1.325.728	3.410.955	—	83.841.285	10.104.352	67,03
Mai	58.029.973	277.619	16.914.707	173.475	1.253.295	3.503.120	—	83.988.285	9.107.730	62,33
Juin	55.521.431	591.146	19.340.634	14.565	1.464.227	3.527.094	—	84.982.305	8.065.018	59,68
Juillet	54.606.761	43.286	16.643.922	13.474	1.664.462	3.473.073	4.439.025	86.090.396	7.550.055	58,32
Août	54.988.639	16.028	13.612.123	10.945	1.597.560	3.515.200	6.642.218	84.907.086	8.166.999	59,08
Septembre	54.184.985	8.278	9.259.047	11.187	1.552.588	3.567.998	11.828.423	84.610.829	8.189.792	58,39
Octobre	62.358.742	17.241	7.398.022	11.249	1.805.917	3.645.456	12.302.602	85.778.169	12.603.603	63,38
Novembre	64.358.742	4.837	6.710.294	11.578	1.779.751	3.578.263	12.302.602	86.718.820	13.127.663	64,46
Décembre	60.358.742	5.641	7.816.421	15.115	1.729.939	3.638.100	12.998.092	87.272.528	10.729.793	61,59
1937 Janvier	60.358.742	14.162	8.177.415	13.349	1.728.848	3.650.287	19.048.092	88.417.422	16.569.187	57,49
Février	57.358.742	14.246	9.259.041	14.554	1.636.451	3.784.752	19.772.096	86.896.864	17.367.811	55,01
Mars	57.358.742	10.439	9.141.531	14.973	1.711.905	3.844.678	20.072.096	86.977.826	17.495.621	54,90
Avril	57.358.742	12.998	9.031.840	14.389	1.502.594	3.801.993	20.003.437	86.297.620	18.058.204	54,96
Mai	57.358.923	12.781	9.155.812	15.573	1.431.374	3.906.460	19.991.307	86.869.758	17.263.648	55,08

Taux d'escompte { actuel : 4 % depuis le 27 janvier 1937.
précédent : 2 %, depuis le 16 octobre 1936.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (milliers de \$).

DATES	RÉSERVES		Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Réserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et divers)	Rapport total des réserves aux engage- ments à vue %
	Créances en certificats-or sur le Trésor	Autres réserves						
1935 Moyenne annuelle	6.234.676	240.589	7.444	4.920	2.430.319	3.311.205	5.395.530	74,4
1936 Moyenne annuelle	8.125.537	293.363	6.189	3.719	2.430.256	3.918.914	6.736.957	79,—
1936 Mars	7.684.230	338.513	5.712	4.673	2.430.839	3.735.066	6.514.007	78,3
Avril	7.679.078	336.358	5.502	4.688	2.430.252	3.781.039	6.471.277	78,2
Mai	7.716.714	322.087	4.584	4.676	2.430.336	3.778.880	6.499.045	78,2
Juin	7.952.301	295.572	5.403	3.076	2.430.247	3.785.980	6.655.417	79,0
Juillet	8.119.111	271.008	3.296	3.085	2.430.228	4.040.332	6.584.011	79,0
Août	8.224.766	288.635	3.960	3.092	2.430.227	3.979.814	6.764.902	79,2
Septembre	8.384.176	248.066	8.033	3.095	2.430.227	4.055.971	6.796.823	79,5
Octobre	8.540.129	252.246	7.539	3.098	2.430.227	4.077.724	6.946.151	79,8
Novembre	8.738.190	243.801	6.866	3.086	2.430.227	4.142.981	7.070.398	80,1
Décembre	8.821.310	247.464	5.999	3.088	2.430.227	4.232.669	7.052.683	80,4
1937 Janvier	8.863.916	278.370	3.041	3.089	2.430.227	4.242.336	7.136.913	80,3
Février	8.861.124	277.090	2.583	3.081	2.430.227	4.165.838	7.213.128	80,3
Mars	8.857.605	263.025	4.924	3.083	2.430.227	4.169.467	7.173.901	80,4
Avril	8.855.054	273.758	8.150	3.436	2.459.046	4.178.661	7.205.396	80,2
Mai (*)	8.842.900	289.580			2.526.290	4.207.720	7.265.240	79,6

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 1,50 %, depuis le 2 février 1934.
précédent : 2 %, depuis le 20 octobre 1933.

(*) Chiffres provisoires.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1935 Moyenne annuelle .	193.658	660	86.995	9.646	11.850	108.491	394.669	150.137	39,8
1936 Moyenne annuelle .	227.707	850	88.799	9.809	17.070	115.678	431.441	151.400	35,4
1936 Mars 4	200.613	739	83.440	11.922	14.663	110.025	404.029	149.092	38,4
Avril 8	201.150	800	93.862	9.773	13.692	117.327	421.416	140.187	28,9
Mai 6	203.660	800	88.798	9.448	11.852	110.098	422.641	134.179	31,1
Juin 10	208.497	903	97.768	6.166	14.571	118.505	433.004	137.045	26,5
Juillet 8	225.601	967	96.758	5.983	17.436	120.177	443.106	145.591	29,8
Août 5	242.960	1.044	89.943	8.938	18.472	117.353	454.406	148.792	33,3
Septembre 9	246.524	1.094	83.503	10.549	20.125	114.177	445.591	157.956	39,2
Octobre 7	248.660	1.091	79.753	9.291	19.569	108.613	450.842	149.886	39,3
Novembre 4	248.660	944	81.963	7.655	19.969	109.587	447.112	154.351	40,4
Décembre 9	248.660	654	81.718	8.146	20.925	110.789	458.852	143.359	35,2
1937 Janvier 6	313.661	464	93.295	14.413	21.105	128.813	462.703	162.157	31,7
Février 10	313.661	452	81.230	6.509	19.517	107.256	454.994	148.198	39,8
Mars 10	313.661	914	90.074	4.246	22.299	116.619	464.475	148.451	33,7
Avril 7	313.662	922	101.072	7.395	22.301	130.768	469.970	157.710	28,2
Mai 5	313.662	949	103.095	5.441	20.962	129.498	475.159	151.217	26,0

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2 ½ %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (milliers de Rm.).

DATES	Encaisse-or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divi-sionnaires	Valeurs servant de couverture additionnelle	Portefeuille effets	Avances sur nan-tissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagem. à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagem. à vue %
1935 Moyenne annuelle.....	86.098	4.926	180.232	370.117	3.702.523	56.298	14.884	3.730.824	808.260	2,01
1936 Moyenne annuelle.....	69.873	5.356	182.186	257.137	4.295.040	48.836	22.080	4.231.835	708.448	1,52
1936 Mars 7	71.694	5.362	191.585	346.504	3.851.542	38.782	700	3.988.116	611.229	1,68
Avril 7	66.809	5.495	166.665	326.777	4.180.243	50.442	800	4.138.955	698.961	1,49
Mai 7	70.969	5.338	190.607	228.845	4.246.764	53.032	12.410	4.147.078	685.852	1,58
Juin 6	70.162	5.349	171.943	219.323	4.327.698	44.457	2.060	4.176.407	693.154	1,55
Juillet 7	71.935	4.923	161.316	219.726	4.375.300	37.799	65.490	4.212.979	763.568	1,54
Août 7	72.092	5.158	155.734	220.850	4.512.676	43.640	1.590	4.300.955	708.551	1,54
Septembre 7	67.443	5.678	119.090	219.569	4.566.206	49.336	4.000	4.386.636	662.600	1,45
Octobre 7	63.284	5.453	139.621	219.395	4.699.119	25.836	910	4.469.223	677.538	1,34
Novembre 7	64.210	5.014	144.671	219.231	4.640.839	29.540	30	4.471.501	617.751	1,36
Décembre 7	66.409	5.516	127.710	219.369	4.695.385	57.271	9.190	4.562.668	671.354	1,37
1937 Janvier 7	66.758	5.728	202.699	221.509	4.810.838	35.834	3.340	4.637.743	731.606	1,35
Février 6	66.939	5.701	216.417	222.520	4.545.895	47.150	820	4.560.544	674.996	1,39
Mars 6	67.280	5.648	188.188	217.541	4.511.672	51.254	3.630	4.620.990	659.265	1,38
Avril 7	67.702	5.763	225.836	145.068	4.728.374	31.914	580	4.646.106	815.045	1,35
Mai 7	68.432	5.827	147.665	105.220	4.967.526	48.251	5.670	4.816.317	775.737	1,33

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse- or	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nan- tissements	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1935 Moyenne annuelle.....	1.454.898	9.875	86.887	88.860	18.328	1.286.288	393.026	87,22
1936 Moyenne annuelle.....	1.707.707	17.531	94.021	64.526	13.625	1.297.881	623.756	89,78
1936 Mars 7	1.475.512	18.130	155.059	68.210	7.700	1.249.480	512.302	84,78
Avril 7	1.509.451	4.010	69.968	70.238	16.219	1.289.050	418.348	88,64
Mai 7	1.516.430	1.976	67.089	65.395	14.451	1.280.150	413.508	89,65
Juin 6	1.425.791	3.344	77.851	67.544	11.106	1.265.511	343.691	88,81
Juillet 7	1.413.216	3.189	94.103	74.917	12.179	1.270.190	346.206	87,63
Août 7	1.450.658	2.793	130.824	65.005	16.691	1.265.944	418.105	86,31
Septembre 7	1.518.963	2.761	136.090	62.875	24.088	1.283.128	488.289	85,90
Octobre 7	2.075.945	48.001	120.445	65.722	10.356	1.363.371	966.175	91,17
Novembre 7	2.452.337	49.689	48.252	44.498	12.713	1.382.524	1.205.290	96,68
Décembre 7	2.630.687	53.734	23.360	42.041	7.259	1.383.736	1.359.867	97,84
1937 Janvier 7	2.713.504	53.629	18.586	41.212	10.136	1.406.206	1.421.527	97,86
Février 6	2.717.260	21.616	20.755	41.398	6.511	1.349.834	1.446.694	97,94
Mars 6	2.717.623	23.210	12.876	41.231	6.021	1.355.431	1.433.514	98,27
Avril 7	2.718.003	15.547	14.560	37.371	6.053	1.355.961	1.427.911	98,19
Mai 7	2.623.185	18.620	14.231	31.487	7.171	1.358.488	1.322.403	98,54

Taux d'escompte { actuel : 1 ½ %, depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 %, depuis le 9 septembre 1936.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (milliers de zloty).

DATES	Encaisse- or	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue, en %
1935 Moyenne annuelle.....	491.979	17.435	643.961	58.369	951.110	205.345	42,54
1936 Moyenne annuelle.....	393.388	16.763	642.656	105.111	996.137	196.704	32,98
1936 Mars 10	445.200	12.064	607.845	89.371	951.004	193.634	38,89
Avril 10	426.878	17.113	618.195	76.159	971.592	165.971	37,63
Mai 10	381.395	15.647	651.786	99.864	1.010.149	166.623	32,41
Juin 10	374.838	5.579	653.776	118.254	1.017.273	153.094	32,03
Juillet 10	365.298	10.033	631.166	130.391	991.094	192.068	30,87
Août 10	366.078	10.435	635.102	124.122	998.925	171.192	31,29
Septembre 10	366.866	16.936	649.389	110.893	1.019.036	189.351	30,36
Octobre 10	373.010	16.850	659.580	123.584	1.047.908	204.108	29,79
Novembre 10	373.438	22.189	672.784	116.879	1.037.285	249.295	29,03
Décembre 10	382.255	26.445	676.731	86.293	1.009.673	251.259	30,32
1937 Janvier 10	394.621	31.303	649.193	64.131	986.398	273.686	31,32
Février 10	398.633	33.568	593.221	60.658	980.578	254.378	32,28
Mars 10	403.638	34.132	590.736	64.978	981.336	281.169	32,—
Avril 10	406.675	35.545	558.477	29.561	973.844	240.967	33,48
Mai 10	409.557	39.825	553.287	32.563	969.667	267.318	33,11

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 26 octobre 1933.
précédent : 6 %, depuis le 21 octobre 1932.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	PORTEFEUILLE-EFFETS		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants crédateurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1935 Moyenne annuelle .	688.503	37.241	818	155.313	3.424	829.368	77.505	100	75,91
1936 Moyenne annuelle .	671.126	28.437	1.761	169.264	—	769.498	120.612	67	75,39
1936 Mars 9	699.949	28.098	1.618	125.609	—	769.117	108.655	36	79,74
Avril 6	732.073	24.485	1.078	127.427	—	782.016	122.239	27	80,72
Mai 4	729.144	25.345	1.078	141.944	—	799.052	118.813	61	79,43
Juin 8	618.502	50.172	1.078	136.566	—	766.248	61.605	75	74,70
Juillet 6	631.778	42.317	1.454	136.528	—	769.817	63.929	45	75,77
Août 10	680.704	26.985	2.184	125.318	—	750.284	104.158	21	79,66
Septembre 7	717.657	22.788	2.192	119.524	—	766.304	115.819	18	81,35
Octobre 5	589.703	22.824	2.207	263.350	—	789.147	106.878	1.032	65,74
Novembre 9	589.577	22.487	2.244	269.293	—	783.558	139.015	9	63,91
Décembre 7	588.657	22.596	2.268	327.210	—	787.650	172.177	17	61,33
1937 Janvier 4	737.220	17.565	2.274	297.470	—	818.784	255.008	71	68,65
Février 8	888.111	21.653	2.295	174.261	—	780.469	323.065	67	80,47
Mars 8	937.472	19.880	2.295	174.211	—	794.320	356.881	48	81,43
Avril 5	936.545	20.634	2.364	176.654	—	809.108	344.286	64	81,19
Mai 10	1.072.245	19.098	2.364	181.599	—	825.455	468.358	122	82,87

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 3 décembre 1936.
précédent : 2,5 %, depuis le 20 octobre 1936.



14943 - Anc. Et. d'Imp. Th. Dewarichet
J., M., G. et L. Dewarichet, frères et
sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du
Bois-Sauvage. Bruxelles. Tél. 17.88.12
